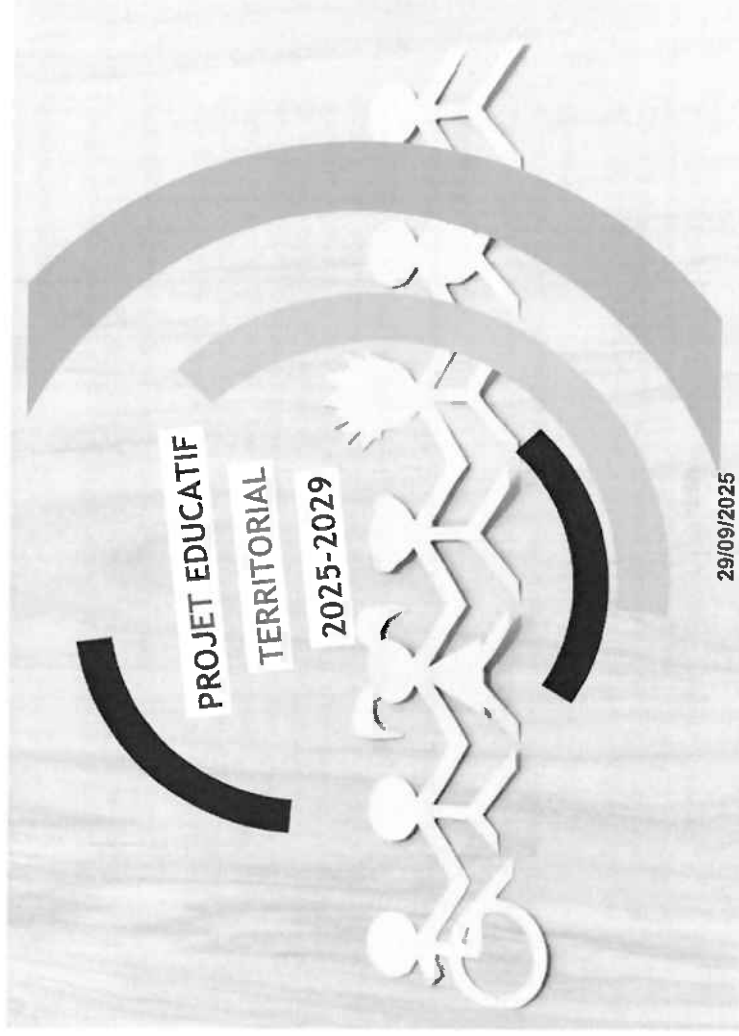




MAIRIE DE VALDAHON
1 Rue de l'Hôtel de Ville
25800 VALDAHON
mairie@valdahon.com
03.81.56.23.88

SOMMAIRE

I. Rappel du contexte	3
II. Modalités de pilotage, de fonctionnement et d'évaluation	6
III. Bilan PEDT 2022-2025 et actions existantes	9
IV. Définition des axes de travail PEDT 2025-2029	13
V. Diagnostic de Territoire	13
a. Modalités de réalisation du Diagnostic de Territoire	13
b. Les données froides sur Valdahon	15
c. Synthèse des actions mises en place pour le diagnostic partagé et participatif	18
d. Perceptions du PEDT et pistes d'actions par les acteurs	23
VI. Cadre du PEDT défini	25
a. Présentation Ville	25
b. Périmètre et public PEDT	25
c. Partenaires	25
d. Période et horaires concernés	26
e. Activités extrascolaires et périscolaires / moyens humains	26
f. APC	28
VII. Objectifs et mise en œuvre du PEDT	29
VIII. Plan mercredi en accueils de loisirs	33

I. RAPPEL DU CONTEXTE

Selon le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, **le projet éducatif territorial (PEDT)** est conçu dans l'intérêt de l'enfant. Il est nécessaire pour contractualiser un Plan mercredi avec l'Etat.

C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

Il constitue un facteur d'attractivité du territoire et contribue au maintien et à l'installation des familles sur celui-ci

Le PEDT, en assurant, notamment le mercredi, une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Avec la présence d'une école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans la commune.

Il ouvre droit aux financements de l'État

Le versement du fonds d'aide au développement des activités périscolaires est conditionné à la conclusion d'un PEDT et réservé aux communes ayant conservé une organisation du temps scolaire comprenant 5 matinées.

Il permet des assouplissements réglementaires

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaire peuvent recourir aux dérogations suivantes :

- Desserrement des taux d'encadrement ;
- Inclusion des intervenants ponctuels dans le calcul des taux d'encadrement ;
- Durée de fonctionnement journalière minimale d'un accueil de loisirs périscolaire ramenée de deux à une heure.

Il favorise l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants

Le PEDT donne une place nouvelle aux familles et à leurs représentants, notamment dans le comité de pilotage. Il prévoit également des modalités d'information, de participation voire d'implication des familles, selon les activités organisées. Des parents détenteurs de savoir-faire particuliers peuvent également être mobilisés pour intervenir pendant les activités périscolaires (exemples : artisans, agriculteurs, jardiniers, artistes, pompiers volontaires, etc.).

Il dynamise la vie associative, sportive et citoyenne du territoire

Dans les territoires au sein desquels existe un tissu associatif, le PEDT vivifie et dynamise la vie associative. Les bénévoles associatifs, et le cas échéant, les salariés, peuvent être

mobilisés pour des interventions dans le cadre scolaire et/ou périscolaire. Par ailleurs, le PEDT favorise l'ouverture des associations au monde éducatif et l'élaboration de projets collectifs impliquant plusieurs associations permet le développement de liens entre elles.

Sur les territoires comptant peu ou pas d'associations, les collectivités peuvent solliciter les organismes et personnes ressources départementales telles que le référent « vie associative » des SDJES, les groupes d'appui départementaux (GAD), le collectif des associations complémentaires de l'école (CAPE) ainsi que les services du Conseil Départemental.

Il facilite la prise en compte des différences et, en particulier, l'inclusion des enfants en situation de handicap

Le PEDT favorise l'inclusion de tous les enfants pendant les temps scolaires et périscolaires. Il peut être l'occasion de mettre en place des activités de sensibilisation des enfants au handicap, en particulier à travers des mises en situation ludiques et sportives.

Pour faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs, organisés notamment dans le cadre d'un PEDT, la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) consacre des crédits spécifiques. Ces crédits permettent d'accompagner financièrement les gestionnaires d'accueil pour le renforcement de la fonction d'animation et de soutenir des actions de pilotage des projets. En appui aux collectivités, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse par ailleurs demande à ses services de faciliter l'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) lorsque l'accessibilité des activités périscolaires nécessite une présence renforcée.

Il favorise le développement des loisirs pour tous et contribue au partage de valeurs communes et partages

Le PEDT initie une démarche collective en faveur de la mixité des publics qui permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Le PEDT permet la mise en place d'activités participatives qui favorisent l'implication des enfants pour construire des espaces favorables à l'échange et au « vivre ensemble ». Ces activités visent ainsi à l'acquisition de l'expérience de la rencontre, de l'ouverture culturelle et de la mixité pour faire vivre et partager les pratiques démocratiques et la citoyenneté.

Il favorise le développement de l'emploi et de la formation dans les secteurs de l'animation et du sport

Le PEDT, en renforçant l'offre d'activités périscolaires, crée des besoins en personnels, notamment en animateurs qualifiés et en éducateurs sportifs. Outre la mobilisation de personnels municipaux tels que les ATSEM, les collectivités peuvent faire appel ponctuellement à des intervenants extérieurs ou confier à une association, l'organisation des activités et/ou le recrutement des animateurs et éducateurs sportifs nécessaires. Souvent, ces démarches se traduisent par le développement de formations continues (CNFPT, SDJES, associations d'éducation populaire), volontaires (BAFA/BAFD) ou professionnelles (BPJES/DEJEPS), ainsi que par le recrutement d'encadrants.

L'Etat soutient fortement ces efforts pour l'emploi et la formation d'animateurs et d'éducateurs sportifs : fonds de soutien au développement des activités périscolaires, dispositif Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement, emplois d'avenir, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation.

La CNAF, avec l'aide spécifique aux rythmes éducatifs (ASRE), les aides individuelles aux jeunes pour l'obtention du BAFA, y contribue également.

Il favorise les coopérations entre communes

Les communes rurales qui sont confrontées à un manque de locaux, d'équipements ou d'animateurs qualifiés peuvent trouver des solutions dans la coopération entre communes. Par sa dimension partenariale, le PEDT permet, dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) ou d'autres collaborations intercommunales, de mutualiser les ressources. Plus d'un tiers des PEDT sont ainsi conclus dans le cadre d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

II. MODALITES DE PILOTAGE, DE FONCTIONNEMENT ET D'EVALUATION

LE COMITE DE PILOTAGE

Rôle :

Le comité de pilotage (COPIL) est composé de décideurs qui ont pour mission de suivre le bon déroulement du projet dans le respect des objectifs à atteindre.

Pour réussir, il réalise différentes tâches telles que :

- La définition des objectifs du projet ;
- La définition des moyens à déployer pour les atteindre ;
- La planification ;
- La désignation des équipes et l'affectation des ressources nécessaires ;
- Le suivi de la progression et du bon déroulement du projet ;
- La validation des étapes clé ;
- Le suivi budgétaire du projet ;
- La conduite d'actions correctives ;
- La rédaction de compte-rendu.

Le comité de pilotage se réunit périodiquement lors de différents types de réunions :

- Réunion de lancement de projet ;
- Réunions d'analyse ;
- Réunions de fin de phase ;
- Réunions d'information ;
- Réunions exceptionnelles.

A chaque réunion, le COPIL fait le point sur l'avancement du projet et les objectifs fixés.

En général, les réunions sont coanimées par le chef du projet et le coordinateur.

Un compte-rendu est rédigé par le coordinateur à l'issue de chaque séance et envoyé au COPIL et au COTECH.

Composition du COPIL :

La composition du comité de pilotage est définie comme suit :

- Sylvie LE HIR, Présidente ;
- Dominique GUILLEUX, élue référente et Vice-Présidente du COPIL ;
- Les membres de la commission affaires scolaires :
 - Didier MOULIN ;
 - Morgane OUDOT ;
 - Colette LOMBARD ;
 - Eric GIRAUD ;
 - Didier DUMONT ;
 - Henriette PROST-TOURNIER.

- Loïc MARTIN, Inspecteur d'académie ;
- Un-e représentant-e de la Mairie d'Etray ;
- Un-e représentant-e de la Mairie de Vernierfontaine ;
- Un-e représentant-e de la Mairie de Chevigny-les-Vercel ;
- Edith JODON, DGS chef de projet ;
- Charlotte MEUNIER et/ou Audrey MOUILLET – Familles Rurales Fédération du Doubs ;
- 1 représentant de SDJES ;
- Vivien SCHELLE, animateur et coordinateur de la dynamique – MéliFaire Familles Rurales Fédération du Doubs.

Fonctionnement :

Le comité de pilotage (COPIL) est une équipe de travail dédiée à la mise en place du Projet Educatif Territorial. Cette instance est chargée de veiller au bon fonctionnement du projet. Le comité de pilotage est composé de décideurs qui ont pour mission de suivre le bon déroulement du projet dans le respect des objectifs à atteindre. Les réunions du comité de pilotage ont pour but de favoriser les échanges entre les différents intervenants au projet pour en assurer la réussite. Le comité de pilotage va impulser la dynamique à l'ensemble des acteurs.

LE COMITE TECHNIQUE

Rôle :

Le comité technique (COTECH) fait appel aux compétences d'élus, techniciens, partenaires, professionnels spécialistes de leur domaine. Ce groupe de travail se réunit suite à l'instauration du comité de pilotage pour préparer et proposer des dossiers qui seront soumis à la validation du COPIL.

- Définir des actions, missions pour la rédaction du diagnostic ;
- Proposition des nouveaux objectifs ;
- Validation des étapes clés ;
- Calendrier de réalisation.

Composition :

- Dominique GUILLEUX, élue référente Présidente du COTECH ;
- Edith JODON, DGS chef de projet ;
- Fusun FLAMBART, responsable affaires scolaires ;
- Vivien SCHELLE, MéliFaire – Familles Rurales Fédération du Doubs, animateur et coordinateur de la dynamique ;
- Aurore MAFFIOLI, MéliFaire – Familles Rurales Fédération du Doubs, animatrice ;
- Julie BIEZ, conseillère SDJES ;
- Quamar DRIOUCH, Directrice des accueils de loisirs-périscolaire - Familles Rurales de Valdahon ;
- Quatre Directrices des écoles maternelles et primaires ;

- Le Principal du Collège ;
- Un parent d'élève par école + collège = cinq personnes ;
- Deux représentants-es des associations sportives locales ; foot et gymnastique ;
- Deux représentants-es des associations culturelles : EMIPHD et association du ciné ;
- Une représentante de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs ;
- Marjorie BARRIOZ, service à la population ;
- Un-e représentant-e du Conseil Départemental du Doubs (CMS) ;
- Un-e représentant-e de la Médiathèque ;
- Samuel GUYOT, animateur Radio P'tit Gibus (numérique) ;
- Coralie POURCELOT, assistante sociale du camp militaire.

Fonctionnement :

Le COTECH a pour missions, les suivantes :

- Soumettre au COPIL, des propositions pour construire le projet et identifier les actions à mener ;
- Mettre en œuvre les objectifs du projet ;
- Réaliser les actions sur le terrain ;
- Identifier et faire des propositions pour lever les obstacles potentiels ;
- Rédiger le diagnostic, le nouveau projet et les fiches actions ;
- Assurer le suivi des fiches-actions ;
- Etablir le calendrier d'actions ;
- Evaluer et suivre le budget alloué au projet ;
- Evaluer le projet ;
- Communiquer et informer le COPIL sur l'avancement du projet.

Le COTECH se réunit régulièrement selon le besoin pour assurer l'avancement du projet. Il est coanimé par le chef de projet et le coordinateur.

Un compte-rendu est rédigé par le coordinateur à l'issue de chaque séance et envoyé au COTECH.

EVALUATION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

L'évaluation se composera à minima d'un comité de pilotage par année et de deux comités techniques, chaque année.

La mise en place d'une restitution sera organisée, à mi-période du Projet Educatif Territorial.

III. BILAN PEDT 2022-2025 ET ACTIONS EXISTANTES

De sorte à coconstruire une nouvelle édition du Projet Educatif Territorial (PEDT), il était indispensable d'effectuer un bilan de la précédente édition tout en effectuant un état des lieux des différents acteurs.

Le PEDT actuellement en cours, a pu être transmis aux acteurs présents, qui n'en n'auraient pas encore eu connaissance. Certains éléments ont pu être mis en avant concernant les liens entre acteurs, utiles à la mise en place d'actions. Il s'agit alors de s'interroger si les liens décrits dans le précédent PEDT sont existants et si d'autres peuvent être mis en évidence.

Voici, les différents liens/actions existants :

- Périscolaire/écoles :
 - Rencontre annuelle ;
 - Rencontres régulières pour faire du lien, échanger sur les enfants à besoins particuliers et/ou en situation de handicap (réunion avec l'EMAS), sur les difficultés rencontrées etc... ;
 - Formations communes ;
 - Utilisation des locaux de l'école par le périscolaire (ex : cour) ;
 - Relais sur le temps de la sieste.
- Périscolaire et collège : lien pour la participation des enfants à la radio associative qui se trouve dans les locaux du collège.
- Périscolaire et associations : plusieurs associations viennent proposer des animations au périscolaire. Il est aussi possible pour le périscolaire de se déplacer dans des associations pour participer à des animations (ex : Ms Danse, Baby Gym, centre équestre, escrime, tchoukball, cinéma, médiation animale, moment magique, foyer logement, club radio hebdomadaire avec l'association P'tit Gibus etc...). Utilisation également de la plateforme learn'o.
- Périscolaire et Médiathèque : les jeunes de l'action jeunes viennent participer à des animations au sein de la Médiathèque (tournoi de jeux vidéo), visite de la médiathèque, participation à un jeu collectif, « livre élu ».
- Périscolaire et les assistantes sociales : lien pour l'accueil de l'enfant placé. Aide financière possible.
- Périscolaire et associations des parents d'élèves : questionnaire de satisfaction.
- Périscolaire et la commune : mise en place de tarifs différenciés en fonction des quotients familiaux, rencontres régulières.
- Entre les écoles : réunions régulières entre les directrices. Projet langage.
- Ecoles/collège : liaison entre l'école et le collège pour les CM2, journée de découverte du collège, réunion avec les parents d'élèves de CM2/l'école et le collège.

- Ecoles/associations : lien avec la radio P'tit-Gibus (construction d'une émission d'1h avec les élèves de CM), lien avec « côté cour » pour la diffusion de spectacles, lien avec des associations sportives (judo, escrime, foot, rugby). Toutes les écoles n'ont pas forcément les mêmes partenariats avec les associations. Participation au salon du livre. Classe jeux. Learn'o (apprentissage avec le numérique et les mouvements), USEP (pour le sport à l'école), cinéma (3 à 4 projections par an).
- Ecoles/médiathèque : fréquentation régulière dans l'année de la médiathèque par les 4 écoles (accueil de classe, prix chronos, ateliers numériques, exposition, prêt de livres, projet intergénérationnel avant 2020).
- Ecoles et parents d'élèves : participation au conseil d'école, co-organisation d'événements (action pour récolter des fonds dans le but de réaliser des projets scolaires).
- Ecoles/assistantes sociales : liens réguliers avec le CMS concernant certaines familles et par rapport aux cafés des parents.
- Ecole/commune : participation de la commune aux conseils d'écoles, incitation à venir aux cérémonies commémoratives, rencontres régulières avec les directrices d'écoles.
- Collège/associations : participations régulières des élèves du collège aux émissions de radio de l'association P'tit Gibus en lien avec les projets d'enseignants. Section Foot en lien avec l'association de foot.
- Collège/médiathèque : accueil des internes une fois par mois le mercredi soir, projet « l'histoire de Valdahon en QR code », visite de la Médiathèque par les classes de 6^e, projet « livre élu », ateliers d'écritures, pass culture.
- Associations entre elles : l'association P'tit Gibus annonce les différentes animations sportives et culturelles du territoire. Programme Educatif Fédéral (fiches à destination des clubs de foot pour sensibiliser sur différents thèmes comme l'engagement, l'environnement, la santé, fair-play, culture foot, règles de jeu et arbitrage).
- Médiathèque/associations : communication sur les événements à la radio P'tit Gibus, lien avec l'EMIPHD pour des vernissages, des auditions, projets l'histoire de Valdahon en QR code (notamment avec P'tit Gibus).
- Médiathèque et RPE : projet intergénérationnel avant 2020.
- Médiathèque et parents d'élèves : publicité auprès des élèves des événements de la Médiathèque.
- Médiathèque et Conseil Départemental : financements + aides pour des actions culturelles (projections documentaires, éveil musical), ateliers et expo numérique + prêts de supports d'animations, documents et formations.
- Associations et commune : organisation de manifestations en lien, soutien financier, annonce des animations de la Ville par l'association P'tit Gibus.

- Associations et RPE : organisation du carnaval et fête de l'hiver, heures du contes, bébé lecteurs.
- Associations et région : Message d'intérêts collectifs et général.
- Associations et Etat : financement FSEER (fonds de soutien à l'expérimentation radiophonique).
- Commune et parents d'élèves : lien avec les parents lors des conseils d'école, lien pour les inscriptions scolaires et les dérogations.
- Commune et assistantes sociales : lien entre le CCAS et les assistantes sociales.
- Commune et Conseil Départemental : subvention d'investissement de la part du conseil départemental.
- Commune et Région : subvention d'investissement.
- Commune et Etat : lien sur le PEDT, subvention d'investissement, convention avec la gendarmerie, inaugurations.

Le PEDT 2025-2029 s'appuie sur un tissu riche de coopérations existantes entre structures éducatives, culturelles, sociales et sportives. Les trois thématiques dégagées lors du COTEC sont fortement reliées à ces partenariats, et le travail collectif permet de valoriser l'existant, tout en identifiant les lacunes (notamment en inclusion culturelle ou numérique) et en proposant des actions concrètes (recueil de la parole des enfants, questionnaires, diagnostics partagés).

Les points forts et manques sur le territoire ont été identifiés, collectivement :

Points forts du territoire pour les enfants :

- Offre sportive variée : judo, foot, escrime, piscine, clubs dynamiques ;
- Partenariats locaux solides : écoles ↔ médiathèque, périscolaire ↔ associations, radio P'tit Gibus ↔ collège/élèves ;
- Expérimentations éducatives : projet langage, pédagogies alternatives ;
- Cadre semi-rural apprécié : proximité de la nature, tranquillité ;
- Structures investies dans l'innovation pédagogique.

Points faibles et manques identifiés :

- Manque d'espaces de jeux et de détente extérieure : peu d'espaces verts visibles ou aménagés (parcours de santé peu indiqués, forêt loin...) ;
- Insuffisance d'offre culturelle pour les jeunes : théâtre, poterie, peinture, spectacle vivant... peu accessibles ou non adaptés aux enfants ;
- Manque de salles de spectacles adaptées ;
- Mobilité difficile : éloignement, coût des transports, freins aux sorties scolaires ;
- Isolement des structures : besoin de renforcer le maillage entre acteurs.

La vie et les besoins des enfants sur le territoire ont été travaillés, collectivement :

Difficultés relevées :

- Santé mentale / troubles du comportement : de plus en plus d'enfants concernés, peu de solutions disponibles ;
- Inégalités d'accès à la culture : peu d'accès à la culture + faible investissement des familles ;
- Usage excessif ou mal accompagné du numérique : besoin de sensibilisation, notamment des parents ;
- Circulation et sécurité : insécurité évoquée autour des trajets enfants même si des aménagements ont été réalisés ;
- Manque d'activités pour les plus petits : peu de propositions pour les enfants en bas âge (babygym, éveil culturel...).

Atouts et dynamiques positives :

- Présence des ULIS et intégration de la différence dans la vie de classe ;
- Actions jeunesse par la radio et les écoles : émissions, débats, productions audios ;
- Volonté des structures éducatives de proposer des projets à visée inclusive et coopérative.

IV. DEFINITION DES AXES DE TRAVAIL PEDT 2025-2029

Voici les trois grands axes du Projet Educatif Territorial (PEDT) qui ont été mis en avant :

- L'apprentissage du respect des règles de sécurité et de civisme ;
- Numérique et éducation aux usages numériques ;
- Accès au sport et à la culture / épanouissement.

V. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

a. Modalités de réalisation du Diagnostic de Territoire



Le diagnostic de territoire effectué pour ce projet éducatif territorial est basé sur une forte **dimension participative** et donc, **partagé**.

Afin d'alimenter le diagnostic du Projet Educatif Territorial, chacun des participants a été amené à réfléchir à une ou plusieurs actions à mettre en place pour recueillir la parole des enfants en lien avec une des thématiques.

Les actions ont été réalisées, dans la mesure du possible avant le COTECH suivant. Il peut également s'agir d'actions qui ont déjà été menées et pour lesquelles il est possible d'utiliser certaines données.

Un temps de réflexion a été alors laissé à chacun pour commencer à imaginer des actions. Ces actions ont été ensuite partagées au reste du groupe à voix haute.

Concernant la première thématique appelée « L'apprentissage du respect des règles de sécurité et de civisme » et qui regroupe plusieurs thèmes comme la citoyenneté, la santé mentale, la gestion des conflits, le civisme etc. :

- *Association de la Radio P'tit Gibus (Samuel Guyot)* : il existe déjà l'émission « paroles d'ados » où les ados s'adressent à une éducatrice spécialisée sur différentes thématiques (relation parent/enfant, comportement amoureux filles/garçons etc...) Il est possible d'aller écouter ces podcasts pour récupérer des données utiles au diagnostic.

- *Ecole élémentaire Saint-Exupéry (Béatrice Chibout)* : la possibilité d'utiliser les données du questionnaire « Phare » qui a été diffusé aux élèves dans l'objectif de lutter contre le harcèlement, peut être envisagé.

Il est également possible de réaliser dans la classe, un sociogramme (galaxie des acteurs) pour se rendre compte de quels élèves sont davantage à l'écart. Cela peut se traduire par des questions de type : Avec qui ferais-tu la fête ? Avec qui ferais-tu une sortie vélo ? Qui fait rire tout le monde ? Cite 3 amis dans la classe.

- *Ecole maternelle Lavoisier (Isabelle Bôle)* : il est envisagé de faire un enregistrement audio des enfants en leur demandant de répondre à la question « De quoi avez-vous besoin pour bien vivre ensemble ? »

- *Périscolaire/accueil de loisirs (Oummar Driouch)* : proposer un photolangage en mettant des photos de camarades qui jouent et demander aux enfants de désigner où ils se placent dans le groupe et comment ils se sentent dans le groupe en fonction des différents temps (jeux libres, repas etc.)

Sur la thématique du Numérique :

- *Relais Petite Enfance (Martine Kuhn)* : il s'agirait ici davantage de s'adresser aux parents ou assistantes maternelles qu'aux enfants. Il est proposé de diffuser un questionnaire en leur demandant quelle place ont les écrans dans le quotidien des enfants.

Il s'agirait également de demander aux parents ce qu'ils peuvent faire avec leurs enfants à la place de l'utilisation des écrans, quelles alternatives existent.

Une réflexion est également en cours avec la communauté de communes sur la manière d'informer le public sur la thématique des écrans.

- *Médiathèque (Christèle Tavares / Aurianne Poidevin)* : il est proposé d'utiliser les tournis de jeux vidéo qui sont organisés avec les ados pour questionner, l'usage du numérique.

- *Ecole élémentaire Lavoisier (Sandrine Dobbelaere)* : un questionnaire pourra être diffusé aux enfants pour les questionner sur le temps de fréquentation des écrans, le type d'écrans qu'ils utilisent, leur niveau de conscience des dangers, la manière dont ils se sentent par rapport au numérique, leur niveau ou encore leur niveau de connaissance de l'IA. Il pourra également s'agir d'organiser un débat dans la classe.

Sur la thématique Sport et culture :

- *Association de la gym (Pauline Picard)* : possibilité de transmettre un questionnaire via WhatsApp aux parents adhérents ou aux enfants directement en fonction de l'âge. Cela pourrait être l'occasion de leur demander s'ils ont pu accéder facilement à l'association de gym, s'ils ont rencontré des problèmes pour l'inscription, pourquoi est-ce qu'ils ont choisi la gym comme sport.

- *Association club de foot de Valdahon-Vercel (Nicolas Delacroix)* : il peut s'agir de proposer aux jeunes de réfléchir individuellement aux règles de vie nécessaires au bon fonctionnement lors des séances de foot puis d'en discuter collectivement et d'élargir ensuite aux règles de vie dans la ville.

Il pourra aussi leur être demandé d'imaginer leur journée parfaite lorsqu'ils ont foot (avec par exemple un texte à trous pour les plus petits).

Il pourrait aussi leur être proposé de prendre la parole en leur demandant de jouer le rôle de coach pendant une courte période de temps.

Un lien avec le programme éducatif fédéral peut également être mis en place pour récolter leur parole.

-*Périscolaire/accueil de loisirs (Ouamar Driouch)* : Une activité de photolangage pourra être proposée en installant des images d'activités sportives/culturelles existantes à Valdahon et en demandant aux enfants de choisir avec un système d'étoiles par exemple les activités qu'ils font déjà et les activités qu'ils aimeraient faire. Il peut également s'agir de leur demander ce qu'ils font de leur temps libre, ce qu'ils font le week-end.

De manière transversale, la commune indique qu'il leur est possible de louer une boîte à question et de l'installer à la sortie de la cantine pour demander aux élèves de répondre à une question. Il pourrait par exemple s'agir de questionner l'importance de manger bio pour les élèves.

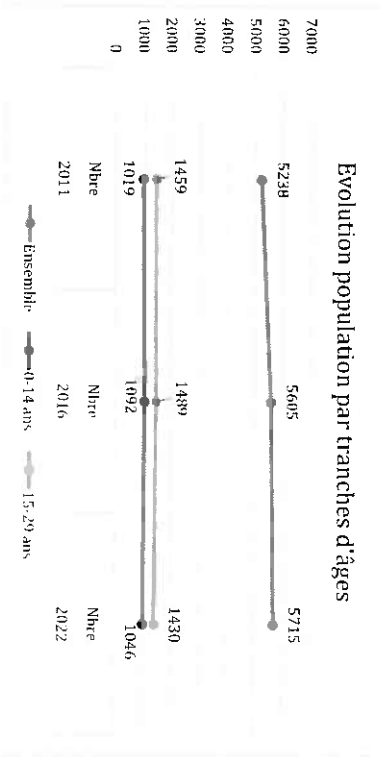
b. Les données froides sur Valdahon

Selon l'INSEE, voici plusieurs données liées à la commune de Valdahon :

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	5 238	100,0	5 605	100,0	5 715	100,0
0 à 14 ans	1 019	19,5	1 092	19,5	1 046	18,3
15 à 29 ans	1 459	27,9	1 489	26,6	1 430	25,0
30 à 44 ans	1 027	19,6	1 100	19,6	1 117	19,5
45 à 59 ans	792	15,1	848	15,1	882	15,4
60 à 74 ans	615	11,7	674	12,0	754	13,2
75 ans ou plus	326	6,2	402	7,2	486	8,5

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.
En 2022, la population de Valdahon fait état d'une relative jeunesse.



POP T1 - Population en historique depuis 1968

Population en historique	1968 (*)	1975	1982	1990	1996	2006	2011	2016	2022
Population	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240
Population en historique	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240	3 240

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont échantillonnées à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2025.
Sources : Insee, RP1967 au RP1999 dénombrements, RP2006 au RP2022 exploitations principales

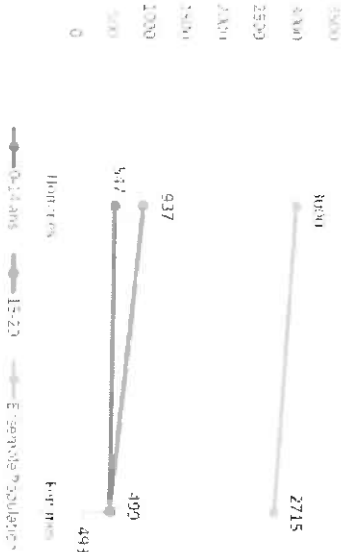
Une population grandissante, d'année en année

POP T3 - Population par sexe et âge en 2022

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	3 000	100,0	2 715	100,0
0 à 14 ans	547	18,2	493	18,4
15 à 29 ans	937	31,2	893	18,2
30 à 44 ans	587	19,6	539	19,5
45 à 59 ans	417	13,9	465	17,1
60 à 74 ans	337	11,2	417	15,4
75 à 89 ans	163	5,4	278	10,2
90 ans ou plus	12	0,4	34	1,2

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Une population légèrement plus masculine.
Population par sexe et âge en 2022



POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon le groupe socioprofessionnel actuel ou antérieur

Groupe socioprofessionnel	2011			2016			2022		
			%			%			%
Ensemble	4 152	100,0		4 485	100,0		4 626	100,0	
Agriculteurs végétaux	4	0,1	15	8,1	10	0,2			
Artisans - commerçants - chefs d'entreprise	348	8,4	25	11,0	25	20,5	44		
Cadres et professions intermédiaires supérieures	155	4,5	27	5,0	24	5,5			
Professions intermédiaires	436	10,6	90	11,1	94	12,9			
Employés	1 572	38,0	1 532	27,8	1 523	26,4			
Chômeurs	746	17,7	740	18,1	823	17,8			
Ré retraités	616	21,1	945	21,1	1 028	21,8			
Autres personnes sans activité professionnelle	532	9,4	535	11,9	510	11,1			

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.
En 2022, le groupe socioprofessionnel « employés » représente la majorité de la population.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménage	Nombre de ménages			Population des ménages		
	2011	%	2022	%	2011	2022
Ensemble	1 368	100,0	2 375	100,0	4 620	5 099
Ménages d'une personne	696	50,9	770	32,4	636	770
Hommes seuls	24	1,7	89	3,7	24	89
Femmes seules	672	49,2	681	28,7	612	681
Autres ménages sans famille	44	3,2	14	0,6	116	30
Ménages sans (enfants) dont la famille principale est	1 288	94,2	1 991	84,3	3 944	4 095
- Une personne seule	51	3,7	168	8,4	140	168
- Un couple sans enfants	64	4,7	170	7,2	184	170
- Une famille avec enfants	1 173	85,1	1 713	72,3	3 620	3 757

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.
En 2022, la composition des ménages est majoritairement des couples avec enfants ou sans enfants.

FAM T3bis - Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

Couples avec enfant(s)	2022	%
Ensemble	584	100,0
Famille traditionnelle	453	83,6
Famille recomposée	95	16,3

Sources : Insee, RP2022, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2025.

Une composition de famille dite traditionnelle, davantage représentée.

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

Équipement			2011			2016			2022		
					%			%			%
Au moins une voiture			1 732	88,1		1 916	88,5		2 103	88,5	
1 voiture			1 007	51,2		1 095	50,6		1 184	49,8	
2 voitures ou plus			725	36,9		821	37,9		919	38,7	

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

En 2022 et en termes de mobilité, les ménages disposent d'au moins, une voiture, en majeure partie.

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2022

Âge	Population scolarisée			Part de la population scolarisée en %		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	266	202	72,7	79,5		
6 à 10 ans	366	349	95,4	94,5		
11 à 14 ans	292	286	97,9	98,6		
15 à 17 ans	237	195	82,4	86,1		
18 à 24 ans	743	115	15,5	10,7		
25 à 29 ans	480	7	1,5	0,9		
30 ans ou plus	3 239	27	0,8	0,7		

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.
Une scolarisation importante entre 2 et 17 ans.

c. Synthèse des actions mises en place pour le diagnostic partagé et participatif

- Animation « Animation Citoyenne » avec classe de CM école Lavoisier

Une animation sur la citoyenneté a été proposée aux élèves de CM. Les élèves devaient par groupe de 3 à 4 sélectionner 2 œuvres parmi 50 qui représentaient pour eux la liberté, l'égalité, la fraternité, l'action citoyenne et la protection de l'environnement. Suite à cela, ils devaient réaliser un tableau qui expliquait leur choix.



▪ Animation au collège sur le numérique, la citoyenneté et l'accès au sport

Lors de la journée festive du collège, une animation culturelle a été menée auprès de 36 adolescents tout au long de la journée. Les élèves s'exprimaient sur divers tableaux suite à la présentation de différentes œuvres. Il ressort de cette animation :

La fête / événements culturels :

- Quelques filles ont évoqué le fait qu'elles ne pouvaient pas sortir seules contrairement aux garçons ;
- Grande majorité des adolescents participent à des animations culturelles sur le territoire (spectacle, fête de village, animations kiosques...);
- Culture doit être accessible à tous.

Le numérique :

- Les 36 adolescents rencontrés ont un outil numérique propre (plus de 90% un téléphone portable) ;
- La variation de l'utilisation du téléphone va de 30min-1h par jour à 6 à 7h pour d'autres ;
- La majorité des adolescents préfère les rencontres réelles que numérique ;
- Le COVID a été cité à 95% suite au passage d'une photo.

Citoyenneté :

- Jugement des autres, égalité sont très souvent revenu ;
- L'égalité Hommes-Femmes a été très souvent dénoncé.

Suite à la discussion, il était proposé aux élèves de réaliser une affiche engagée sur une thématique qu'il voulait dénoncer (en annexe 1 l'ensemble des affiches).



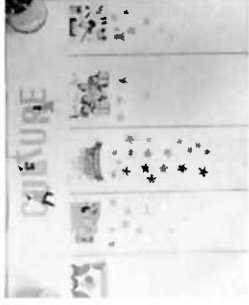
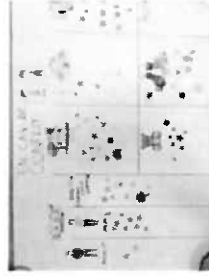
■ Animation au périscolaire autour de l'accès au sport, à la culture et la gestion des conflits

Lors des temps d'accueil de loisirs périscolaire, les animatrices ont échangé et sondé les enfants sur l'accès au sport à la culture ainsi que sur la gestion des conflits entre eux.

Il ressort de ce temps :

Conflit :

Les enfants ont plusieurs ressources vers qui se tourner en cas de conflit sur les temps d'accueil des enfants. Plusieurs d'entre eux peuvent en parler à des adultes, que ce soit à des animatrices et animateurs, le personnel de direction du Périscolaire, ou encore à leurs parents ou à l'école.



Accès à la culture :

Les enfants semblent avoir moins de possibilités/d'offres que pour le sport. Les enfants semblent se concentrer principalement sur les livres et le cinéma même si la musique et le chant sont également une des possibilités qui s'offrent aux enfants : la présence de la Médiathèque, du Cinéma et de l'association de musique sur la commune est donc à souligner.



Pratique sportive :

Une assez grande diversité de sports auxquels ils ont accès. L'offre sportive semble plutôt bien développée pour les enfants de Valdahon et de ses environs. L'existence de plusieurs associations sportives et des installations sportives sur la commune est donc à souligner.

■ Ecole Maternelle LAVOISIER : entretien enfants

Mme BOLE directrice de l'école maternelle a réalisé des enregistrements des enfants de 3-6 ans de l'école avec la question : de quoi as-tu besoin pour être bien à l'école ? Sur les 10 enfants interrogés, tous ont besoin des copains pour se sentir bien à l'école.

■ Animation à la médiathèque

La médiathèque a réalisé quatre actions pour le diagnostic qui sont :

- Un débat mouvant, « Donnons la parole aux ados », 5 adolescents ont participé à celui-ci.
- Activité Minid-Map : les adolescents ont été invités à répondre à plusieurs phrases amorcées, en illustrant leurs idées : « Ma médiathèque idéale, c'est... », « Être un ado à Valdahon, c'est... »
- Un questionnaire sur le numérique et les ressources de la médiathèque : 17 adolescents y ont répondu
- Des discussions informelles et une animation culturelle

Les différentes actions menées auprès des adolescents à la médiathèque dans le cadre du PEDT ont permis de recueillir un certain nombre de données.

Leurs attentes convergent autour de plusieurs axes :

- Des lieux pensés pour eux, accueillants, modulables, propices à la détente et à l'autonomie.
- Un accès facilité aux équipements et activités culturelles, en particulier à travers des horaires adaptés et une offre gratuite ou à coût réduit.
- Une reconnaissance réelle de leur voix, à travers des espaces d'expression, de décision et de co-construction des projets qui les concernent.
- Une médiation adulte bienveillante, ni intrusive ni absente et qui favorise la confiance notamment autour des enjeux du numérique.

■ Un questionnaire sur le climat scolaire réalisé par l'école LAVOISIER (Questionnaire en annexe 2)

Il ressort du questionnaire :

- Une proportion non négligeable d'élèves déclare avoir été embêtée, notamment en récréation ou dans les couloirs.
- Les formes d'embêtement évoquées incluent : moqueries, insultes, coups, isolement.
- Plusieurs élèves proposent des idées pour améliorer la vie collective : plus de respect, des règles de jeux équitables, des surveillants plus présents.
- Une part significative d'élèves exprime du stress ou de la peur, souvent liée à la peur de ne pas réussir ou à des relations sociales tendues.
- Certains évoquent des peurs liées à des enseignants ou à des trajets scolaires.
- La confiance envers les adultes est globalement élevée, surtout envers les enseignants.
- Les enfants se confient principalement à leur maîtresse, mais aussi à leurs parents ou amis proches.

■ Un questionnaire réalisé par le club de gym sur l'accès au sport et à la culture

Il ressort de cette enquête :

- L'infrastructure est de loin la préoccupation principale : les répondants réclament une salle dédiée à la gymnastique, pour éviter le montage/démontage du matériel et améliorer les conditions d'entraînement.
- La diversité des activités est aussi un enjeu : plusieurs souhaitent plus d'offres culturelles (musique, théâtre, poterie, etc.).
- Le besoin de renforts humains (entraîneurs, bénévoles) est également souligné.
- Quelques remarques pointent un manque de communication claire sur les horaires, lieux ou modalités d'inscription.
- Enfin, des obstacles liés à l'accessibilité financière ou logistique sont évoqués (tarifs élevés, listes d'attente).
- Plusieurs réponses indiquent des obstacles financiers ou manque de places (ex. : musique, piano).
- D'autres expriment un manque d'information ou une absence d'offre claire.

■ Une restitution publique pour définir les actions à venir

Le mardi 16 septembre 2025, une restitution publique du diagnostic partagé et participatif a été mise en place. Lors de cette rencontre rassemblant le personnel des écoles, des associations de la commune et les élus, une présentation du résultat du diagnostic a été partagée. S'en est suivi un travail en trois groupes mixtes (élus, personnel des écoles, des associations de la commune) qui avait comme but de définir les actions pouvant découler des trois axes et des neufs objectifs du PEDT. Ce temps a permis de coconstruire les actions à venir pour les quatre prochaines années.



d. Perceptions du PEDT et pistes d'actions par les acteurs

Perceptions :

- Le PEDT est perçu comme une réelle opportunité de créer du lien, de cadrer les projets, de soutenir la dynamique locale ;
- Enthousiasme général : les acteurs veulent du concret, de l'action, et que ce projet « vive » au-delà du papier ;

- Il est vu comme un moyen de décloisonner : écoles ↔ périscolaire ↔ médiathèque ↔ associations ↔ structures sociales.

Pistes :

- Créer des "espaces d'expression" pour les enfants et ados (type salle jeune, club débat, rap/slam, ateliers créatifs...);
- Relancer des projets inter-structures ;
- Sensibiliser les parents au numérique, à la parentalité, à l'implication culturelle ;
- Mettre en réseau les acteurs : réunions régulières, présentation des actions possibles, mutualisation des outils ;
- Développer des lieux conviviaux pour les jeunes : aire de pique-nique, pistes cyclables, etc.

VI. CADRE DU PEDT DEFINI

a. Présentation Ville

Valdahon, petite ville active au cœur des portes du Haut-Doubs, est un bourg de près de 6000 habitants où il fait bon vivre. Située au cœur du Département du Doubs, Valdahon est depuis 2015 le chef-lieu du canton qui compte 64 communes. Valdahon est dans le top10 des communes de France les plus dynamiques en augmentation de population.

Le développement important de Valdahon est dû, entre autres, au passage de la voie ferrée en direction de la Suisse, de la gare datant de 1884 et de la création du camp militaire en 1907 qui apporte une dynamique à l'essor constant de notre cité.

Forte d'une population toujours croissante et d'une municipalité dynamique, Valdahon se développe dans tous les secteurs d'activités socio-économiques et culturelles. La commune, située au cœur du département, a su conserver son identité rurale. Cheval de bataille de la municipalité, la qualité de la vie reste prioritaire.

b. Périmètre et public PEDT

Territoire concerné : les enfants scolarisés dans les écoles de Valdahon, qui accueillent également les enfants des communes d'Etray, de Chevigney-les-Vercel et de Vernierfontaine.

Nombre d'enfants concernés :

- Effectif actuel par école répartis comme suit :

Ecole	Effectifs
Mat MONNET	90
Mat Lavoisier	96
Elem St Exupéry	221
Elem Lavoisier	105
Total	512

c. Partenaires

- Les familles comme premiers éducateurs de leurs enfants, font partie du Projet Educatif de Territoire ;
- Les partenaires institutionnels du projet sont les équipes enseignantes des écoles et collège de Valdahon, la CAF, la DDETSPP et la commune de Valdahon ;
- Les partenaires associatifs sont les associations sportives et culturelles localisées sur la commune, ainsi que Familles Rurales – Fédération du Doubs ;
- Les associations de parents d'élèves.

L'organisation et la mise en œuvre des accueils périscolaires et de loisirs sans hébergement sont confiées par convention pluriannuelle d'objectifs, à Familles Rurales – Fédération du Doubs.

d. Période et horaires concernés

Les temps retenus pour les actions du projet éducatif territorial sont le temps scolaire et le temps périscolaire. Les périodes de la semaine concernées par le projet éducatif territorial, sont les suivantes :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h00 à 19h00 :

Lundi	07h00-08h30 Temps périscolaire Arrivée échelonnée	08h30-11h45 Temps scolaire	11h45-13h30 Pause méridienne	13h30-16h15 Temps scolaire	16h15-19h00 Temps périscolaire Départ échelonné
Mardi	Temps périscolaire Arrivée échelonnée	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Temps périscolaire Départ échelonné
Jeudi	Temps périscolaire Arrivée échelonnée	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Temps périscolaire Départ échelonné
Vendredi	Temps périscolaire Arrivée échelonnée	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Temps périscolaire Départ échelonné

Ouverture des portes, dix minutes avant le début des cours

- Les mercredis de 07h00 à 19h00 :

Mercredi	07h00 – 08h30 Temps d'accueil Arrivée échelonnée	08h30-12h00 Accueil de loisirs Temps d'activités du matin	12h00-13h30 Pause méridienne	13h30-17h00 Accueil de loisirs Temps d'activités de l'après-midi	17h00-19h00 Temps d'activités Départ échelonné
----------	--	---	---------------------------------	--	--

e. Activités extrascolaires et périscolaires / moyens humains :

Temps périscolaires et de loisirs :

L'accueil périscolaire est organisé pour répondre à un besoin de garde des parents qui ont une amplitude horaire de travail plus importante que celle de l'école. L'accueil périscolaire est organisé en lien avec les enseignants et le personnel scolaire qui reçoivent les enfants après la période du matin et passent le relais, le soir après l'école. L'accueil périscolaire doit permettre à tous les enfants de vivre un réel moment de loisirs, de détente avant et après l'école.

Le matin, l'accueil périscolaire est ouvert de 07h00 à 08h30. Concernant le soir, le temps périscolaire débute à 16h15 et se termine à 19h00.

Le mercredi, l'accueil de loisirs ouvre ses portes de 07h00 à 19h00 et assure le déjeuner des enfants, qui restent à l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs est conçu comme un lieu qui favorise l'autonomie de l'enfant, c'est-à-dire sa capacité à déterminer lui-même ses actes, ses comportements et à les mettre en pratique. Il contribue à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'exercice de la démocratie, à la compréhension et au respect des autres. Il

sollicite la créativité, l'imagination à travers une ouverture culturelle au monde qui entoure les enfants, et propose des animations de qualité, dans une démarche de projet partagé.

L'action des accueils de loisirs est à la fois, spécifique et complémentaire de celle de l'école, des parents, des différents acteurs éducatifs, culturels et sociaux. Ils répondent aux besoins des loisirs et aux intérêts de l'enfant, en proposant :

- Des activités sportives, culturelles liées à l'environnement local (exemple projet autour de la course d'orientation, vélos...);
- Des jeux collectifs ou des activités physiques ;
- Des activités manuelles et artistiques ;
- Des activités de découverte en milieu de loisirs organisés (base de loisirs, parc d'activités) ;
- Des activités d'initiation spécifiques.

Pause méridienne :

Une grande attention est portée à la pause méridienne. Ce creux de « vigilance physiologique » correspond au milieu de la journée de l'enfant. Ce temps doit être organisé comme une pause, pas un moment rempli d'activités, un repas pris dans le calme et un après repas, organisé. Repos, relaxation, sieste sont à privilégier pour ce temps. Il est important de laisser aux enfants des temps propres, sans encadrement systématique, des temps « pour ne rien faire », pour rêver, lire, pour jouer tranquillement dans une cour de récréation aménagée, en conséquence.

Pour faire vivre l'ensemble de ces activités, il est indispensable de mobiliser une équipe pédagogique, composée de :

- De deux directrices de structures avec pour diplômes pour l'une, un BAFA, un BAFD et un DEJEPS DPTTR. Et pour la seconde, un BAFA, un BTS gestion de protection de la nature, une licence professionnelle en médiation scientifique et un DEJEPS DPTTR ;
- Une directrice adjointe avec pour diplôme, un BPJEPS LTP ;
- De quinze animateurs-trices permanents ;
- Un agent d'entretien.

Tout au long de l'année, l'équipe pédagogique bénéficie de formations pour acquérir des compétences et des savoirs, afin de les mettre en pratique, dans leur quotidien.

L'équipe d'animateurs est divisée en deux parties pour privilégier une qualité d'accueil et une prise en charge des enfants, de qualité.

Vous y trouverez une équipe spécialisée :

- A la Petite Enfance, diplômée (CAP Petite Enfance, BAFA) et formé en lien avec cette tranche d'âge (moins de six ans) ;
- A l'Enfance, diplômé BPJEPS et BAFA et formé en lien avec cette tranche d'âge (plus de six ans) et une animatrice en cours de formation CQP Périscolaire ;

Les Directrices sont présentes pour accompagner les animateurs-trices et les faire évoluer dans leurs démarches.

Des temps de réunions et des temps de travaux sont organisés tous les mardis et jeudis après-midi.

Une grande réunion est mise en place avant la rentrée scolaire des enfants. C'est durant celle-ci qu'il est effectué, une mise au point globale, sur la prise en charge des enfants.

Voici les effectifs moyens de fréquentation :

PERISCOLAIRE :

ECOLE		MATIN	MIDI	APM	TOTAL
PRIMAIRE ST		32	100	37	169
EXUPERY (POLE VIENNET)					
PRIMAIRE LAVOISIER (POLE LAVOISIER)		17	39	15	71
MATERNELLE MONNET		15	39	19	73
(POLE VIENNET)					
MATERNELLE LAVOISIER		13	37	17	67
POLE LAVOISIER)					
TOTAL		77	215	88	

MERCREDIS :

PUBLIC	MATIN	MIDI	APM	TOTAL
MATERNELLES	30	29	27	29
PRIMAIRES	30	27	28	29
TOTAL	60	56	55	58

VACANCES :

PUBLIC	MATIN	MIDI	APM	TOTAL
MATERNELLES	16	15	16	16
PRIMAIRES	24	22	30	26
TOTAL	40	37	46	42

f. APC (voir pour mettre un exemple)

Instaurées dans le cadre de la réforme de l'organisation de la journée et de la semaine scolaire dans le premier degré, les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves mais s'ajoutent aux 24heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Cependant, les APC relèvent de la responsabilité des enseignants. Tous les élèves peuvent être concernés par les Activités Pédagogiques Complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

L'organisation des APC s'adapte aux besoins, de chaque école.

L'école élémentaire Saint-Exupéry propose ses temps tous les lundis et jeudis le soir de 16h15 à 17h15.

L'école élémentaire de Lavoisier propose ses temps tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) le matin de 8h à 8h30.

VII. OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PEDT

Les objectifs du Projet Educatif Territorial, construit collectivement sont les suivants :

- Citoyenneté, respect, bien-être et santé mentale :
 - Favoriser le vivre-ensemble et les comportements citoyens, dès le plus jeune âge ;
 - Actions mises en place au début :
 - Maintenir, continuer et développer les actions et événements intergénérationnels (médiathèque, Relais Petite Enfance, ludothèque, ...) tout en travaillant la communication ;
- Numérique et éducation aux usages numériques :
 - Actions envisagées par la suite :
 - Ouvrir les cours d'école les mercredis et lors des vacances (hors périodes scolaires) ;

Résultats attendus : hausse de la fréquentation, lieu d'épanouissement pour tous et échanges. Augmentation des adhérents à la médiathèque et à la ludothèque, augmentation du nombre d'actions mises en place.
Evaluation des résultats : fréquentation en hausse, Augmentation des adhésions et inscriptions, nombre de nouvelles actions.

- **Renforcer la prévention et l'accompagnement en santé mentale et psychosociale** ;
 - Actions mises en place au début :
 - Mise en place de duo enfant/enfant dans une même structure d'âge différent (parrainage) ;

Résultats attendus : meilleur repérage des enfants en souffrance. Continuité dans les actions mises en place au niveau des repères et règles de vies pour les enfants (maternelle à collège avec extrascolaire). Respect des devoirs et droits.
Evaluation des résultats : Vérification de la mise en place des repères et règles dans les différentes structures (écoles, associations FR, associations sportives et culturelles). Retour des différents binômes sur les difficultés rencontrées.

- Actions envisagées par la suite :
 - Relations avec les associations d'adultes, par exemple : Don du sang avec interventions d'adultes pour informer les élèves ;
 - Renforcer la communication / services existants pour s'orienter quand on a besoin d'aide (santé mentale et psychosociale) : panneaux lumineux de la commune, affiches dans les lieux publics (écoles, périscolaire, médiathèque) ;
 - Groupe de paroles avec des professionnels (actions jeunes, parents-enfants...)

- **Consolider le lien entre les adultes qui accompagnent les enfants.**
 - Actions mises en place au début :
 - Kermesse, cafés des parents ;
 - Faire entrer les parents dans l'école : présentation du métier, rencontres sportives, spectacle-animation organisé par les parents pour les enfants, spectacle musical mis en place par les parents : actions plutôt orientées avec le collège ;
 - Lors des inscriptions des enfants à l'école, avoir une présentation de l'investissement des parents (fiche à présenter) ;
 - Incitation des élèves et parents d'élèves aux manifestations communales.
- Résultats attendus : développer la confiance entre les partenaires, autour de l'enfant. Faire découvrir par l'intermédiaire des parents, grands-parents des activités nouvelles aux enfants.
Evaluation des résultats : nombre de parents participants.

- Numérique et éducation aux usages numériques :

- **Accompagner les enfants vers un usage réfléchi et responsable, du numérique** ;
 - Actions mises en place au début :
 - Semaine sans écran (conférence, intervention avec les classes, le périscolaire) en faisant participer l'ensemble des structures et la collectivité.
- Résultats attendus : charte d'utilisation, diminution écrans à la maison pour la semaine sans écran
- Evaluation des résultats : une enquête suite à la semaine sans écran pour évaluer la diminution de l'utilisation sur la semaine
 - Actions envisagées par la suite :
 - Sensibilisation aux règles pour les temps d'écrans selon l'âge et les besoins ;
 - Faire découvrir des outils pédagogiques intéressants ;
 - Sensibiliser à un usage raisonné (sans diaboliser) et respectueux des autres ;
 - Impact du numérique sur la planète (développement durable).
- **Sensibiliser et accompagner les familles et les professionnels** ;
 - Actions envisagées par la suite :
 - Cafés des parents ;
 - Conférence des professionnels à destination des familles.

Résultats attendus : meilleure connaissance du numérique, des usages (algorithme TikTok).

- **Valoriser les potentiels éducatifs et créatifs du numérique.**

- Actions envisagées par la suite
 - Besoins de formations (connaissances de logiciels, créatifs,...) lors de cours à la médiathèque ;
 - Pérenniser les ateliers numériques à la médiathèque et en développer davantage.

Résultats attendus : meilleure maîtrise des outils ou logiciels

Accès au sport et à la culture / épanouissement :

- **Faciliter l'accès à l'offre culturelle et sportive, pour tous ;**

- Actions mises en place au début :
 - Réflexion et mise en place de nouvelles infrastructures (Créations de pistes cyclables, parcours VITA, parcours d'orientation...).

Résultats attendus : Adaptation des infrastructures de la commune en fonction des besoins repérés

Évaluation des résultats : Utilisation de ces nouvelles infrastructures par les différentes structures et les habitants

- Actions envisagées par la suite
 - Accessibilité : accompagnateur-référent pour assister/finir les personnes à mobilité réduite ; pratique du sport ;
 - Création d'une aire de jeux, selon les âges ;
 - Travailler le renouvellement des bénévoles suite au manque de bénévoles pour animer les activités ;
 - Création d'un Skate-park.

- **Enrichir l'offre d'activités culturelles, notamment pour les jeunes enfants ;**

- Actions mises en place au début :
 - Travailler le lien avec le projet langage : concours de l'éloquence en lien avec l'élémentaire, le collège et la radio ;
 - Ateliers intergénérationnels (parents-enfants, grand-parents-enfants,...) pour faire découvrir des animations culturelles (théâtre, couture, poterie, cuisine, photos ...).

Résultats attendus : Réalisation d'ateliers de partage intergénérationnel. Découverte artistique et culturelle pour le développement de la curiosité des enfants. Travail sur le langage des enfants.

Évaluation des résultats : Nombre d'ateliers mise en place et nombre de participants (élèves et parents, grands-parents, personnes âgées) + nombre de parents, grands-parents, personnes âgées intervenants. Au moins 3 enfants par structure qui participent au concours de l'éloquence.

- Actions envisagées par la suite :
 - Ateliers théâtre (bénévolet) ;
 - Visite et découverte du milieu du cinéma ;
 - Partenariat avec les Jeunesse Musical de France.
- **Faire des enfants, des acteurs de leur propre parcours d'épanouissement.**

- Actions mises en place au début :
 - Pérenniser le forum des associations ;
 - Valoriser auprès des jeunes la Junior association afin de permettre le développement d'associations de jeunes sur la commune.

Résultats attendus : Une augmentation de la fréquentation des habitants et des associations au forum des associations. La création d'un Junior Association sur la commune.

Évaluation des résultats : Evaluer l'augmentation de la fréquentation en associations et en habitants du Forum des associations.

- Actions envisagées par la suite :
 - Redonner des temps aux enfants pour exprimer leurs besoins (réalisés ou non) ;
 - Se mettre en lien avec le Contrat Territoriale Global signé avec la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs pour développer de l'animation de la vie sociale ;
 - Une salle pour les adolescents = un espace pour permettre aux ados, d'avancer (sous couvert, d'un adulte).

VIII. PLAN MERCREDI EN ACCUEILS DE LOISIRS

a. Charte de qualité et projet éducatif du mercredi

Dans le cadre du Plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi, intégrés dans un projet éducatif territorial (PEDT), doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCS/PP) du département. Leur projet pédagogique doit répondre à des critères de qualité, de cohérence éducative et de continuité avec les autres temps d'accueil périscolaires et scolaires.

Définition et place du mercredi dans le projet éducatif territorial

- Le projet de l'accueil du mercredi est intégré au projet éducatif territorial et figure en annexe de ce dernier. L'élaboration d'un projet global pour l'ensemble des accueils périscolaires, couvrant tous les jours ouvrés de la semaine, est privilégiée afin de garantir la cohérence pédagogique.
- Le mercredi est reconnu comme un temps de relâche dans la semaine. Le projet prend en compte les rythmes de vie des enfants, leur fatigue et leurs envies, afin de proposer des activités adaptées et variées, conciliant détente et apprentissages.
- La collectivité assure la coordination du projet du mercredi avec le PEDT et veille, dans la mesure du possible, à la stabilité et à la permanence de l'équipe pédagogique sur l'ensemble des temps périscolaires et du mercredi.

b. La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant

Afin de garantir une continuité éducative, l'accueil de loisirs s'inscrit pleinement dans une démarche partenariale avec les écoles et les différentes instances éducatives du territoire.

Une rencontre annuelle est organisée entre les directeurs et directrices d'école et la direction de l'accueil de loisirs afin de favoriser une collaboration de qualité. Ces rencontres permettent d'établir une interconnaissance des projets pédagogiques, de faciliter la mutualisation des pratiques et de garantir que l'accompagnement des enfants se fasse de manière cohérente et harmonieuse. Elles offrent également l'occasion de :

- Veiller à la bonne prise en charge de chaque enfant ;
- Échanger sur les enfants à besoins particuliers et/ou porteurs de handicap ;
- Partager les difficultés rencontrées et élaborer ensemble des solutions adaptées ;
- Transmettre des informations importantes pour assurer la continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires ;
- Proposer des règles de vie collectives harmonieuses et cohérentes avec celles de l'école ;
- Organiser des formations communes sur la connaissance des publics accueillis ;
- Réaliser un bilan régulier de l'organisation et des projets en cours ;
- Créer du lien et renforcer la coopération entre tous les acteurs éducatifs qui gravitent autour des enfants.

L'accueil de loisirs dispose de locaux dédiés, adaptés aux besoins et aux activités des enfants. Cependant, afin de permettre une organisation optimale de certaines activités, l'équipe peut occuper ponctuellement les sites scolaires, comme le terrain multisports de l'école élémentaire Saint-Exupéry ou la salle de motricité de l'école maternelle Lavoisier. Cette mutualisation permet d'utiliser au mieux les espaces disponibles, de favoriser le travail collectif et de créer une cohérence entre les temps d'école et les temps d'accueil périscolaire.

Les activités proposées sur le mercredi, comme sur les autres temps périscolaires et extrascolaires, sont conçues pour compléter et enrichir les apprentissages scolaires. Elles s'inscrivent dans les parcours éducatifs définis à l'école (parcours citoyen, artistique et culturel, éducatif de santé et parcours avenir) et visent à :

- Développer la citoyenneté et le vivre-ensemble, en permettant aux enfants de participer à l'élaboration des règles collectives et de prendre des décisions collégiales en cas de désaccord ou de conflit ;
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et aux pratiques écoresponsables, notamment à travers le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la préservation de l'eau et de l'énergie, et des activités pratiques autour de la nature et du potager ;
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif à travers la pratique de sports variés, pour développer la motricité, l'esprit d'équipe, le fair-play et le plaisir du mouvement ;
- Promouvoir l'ouverture culturelle et artistique grâce à des activités musicales, artistiques et de découverte des métiers et techniques artistiques, permettant aux enfants de s'initier à différentes formes d'expression et de découvrir les savoir-faire des artistes locaux.

c. L'accueil de tous les publics (enfants et familles)

Inclusion des enfants en situation de handicap
L'accueil de loisirs veille à garantir l'accès et la participation de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. Ces enfants bénéficient d'un encadrement spécifique, adapté à leur situation et à leurs besoins, afin qu'ils puissent pleinement s'épanouir dans un cadre sécurisant.

Lorsque cela est possible, l'équipe pédagogique du périscolaire et les AESH des écoles se coordonnent afin d'assurer la continuité de l'accompagnement sur le temps périscolaire et du mercredi. Le Pôle Ressource Handicap est également sollicité pour proposer un accompagnement personnalisé et mettre en place des outils favorisant une prise en charge adaptée.

Développement de la mixité sociale
Tous les enfants de Valdahon, quelle que soit leur école, fréquentent un même site périscolaire. La municipalité et Familles Rurales mettent en place une tarification adaptée au quotient familial, afin de permettre l'accès de tous à l'accueil et aux activités proposées. Cette politique favorise la mixité sociale et la rencontre entre enfants de différents quartiers et contextes sociaux.

Information et communication auprès des familles
Les familles sont régulièrement informées des activités et du fonctionnement de l'accueil de loisirs. Elles peuvent consulter le règlement intérieur, le projet pédagogique, les programmes d'activités ainsi que les informations tarifaires sur le site internet de la ville et/ou sur celui de Familles Rurales. Des échanges et questionnaires sont également proposés pour permettre aux familles de participer à l'évaluation des projets et à la co-construction des activités.

d. Mise en valeur de la richesse des territoires

Tout au long de l'année, l'accueil de loisirs organise des sorties et activités permettant la découverte du territoire, de son patrimoine historique, culturel et naturel. Ces activités contribuent à développer la curiosité, la connaissance de l'environnement local et le sens de la citoyenneté chez les enfants.

Les partenariats locaux sont nombreux et diversifiés :

- Établissements culturels : bibliothèques, musées, conservatoires ;
- Associations locales : sportives, culturelles, d'éducation populaire ;
- Sites naturels : parcs, jardins, fermes pédagogiques.

Ces partenariats permettent de construire des cycles d'activités variés et thématiques, intégrant les domaines artistiques, sportifs, scientifiques et environnementaux. Des projets intergénérationnels et territoriaux sont également proposés, en lien avec la commune et les écoles.

Implication

des

habitants

Les familles et les acteurs locaux sont associés aux projets pédagogiques via des interventions ponctuelles ou des temps d'échanges, contribuant à l'évaluation et à l'amélioration continue des activités proposées.

e. **Le développement d'activités éducatives de qualité sur le mercredi**

En complément des activités ludiques et éducatives, des mercredis thématiques en cycles d'activités sont organisés dès septembre, en partenariat avec le tissu associatif local, pour enrichir les expériences éducatives et développer la créativité, la motricité et le sens de l'engagement citoyen des enfants.

Arts et danse

- Découverte de différentes formes d'expression artistique : expression corporelle, arts plastiques et musique.
- Organisation de cycles de danse avec l'association locale MS Danse, permettant de développer la créativité, la motricité et l'expression personnelle.
- Découverte des métiers et techniques artistiques à travers des projets à la manière d'artistes ou artisans locaux.

Nature et environnement

- Découverte de la faune et de la flore locales, avec une démarche scientifique : observer, questionner, formuler des hypothèses.
- Sensibilisation à la protection de l'environnement et aux gestes écoresponsables, en partenariat avec le CPIE du Haut Doubs.
- Activités autour du potager, permettant aux enfants d'apprendre le cycle de la nature, la responsabilité et le travail collectif.

Nouveaux sports

- Découverte de disciplines sportives atypiques et innovantes, favorisant cohésion et plaisir de la pratique, en partenariat avec IDEAS SPORT et LEARN-O.

Médiation animale et inclusion

- Atelier de médiation animale pour enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers, en partenariat avec TerrAniMaux.
- Objectifs : bien-être émotionnel, développement de la confiance en soi, amélioration des interactions sociales et encouragement à l'autonomie.

Médias et numérique

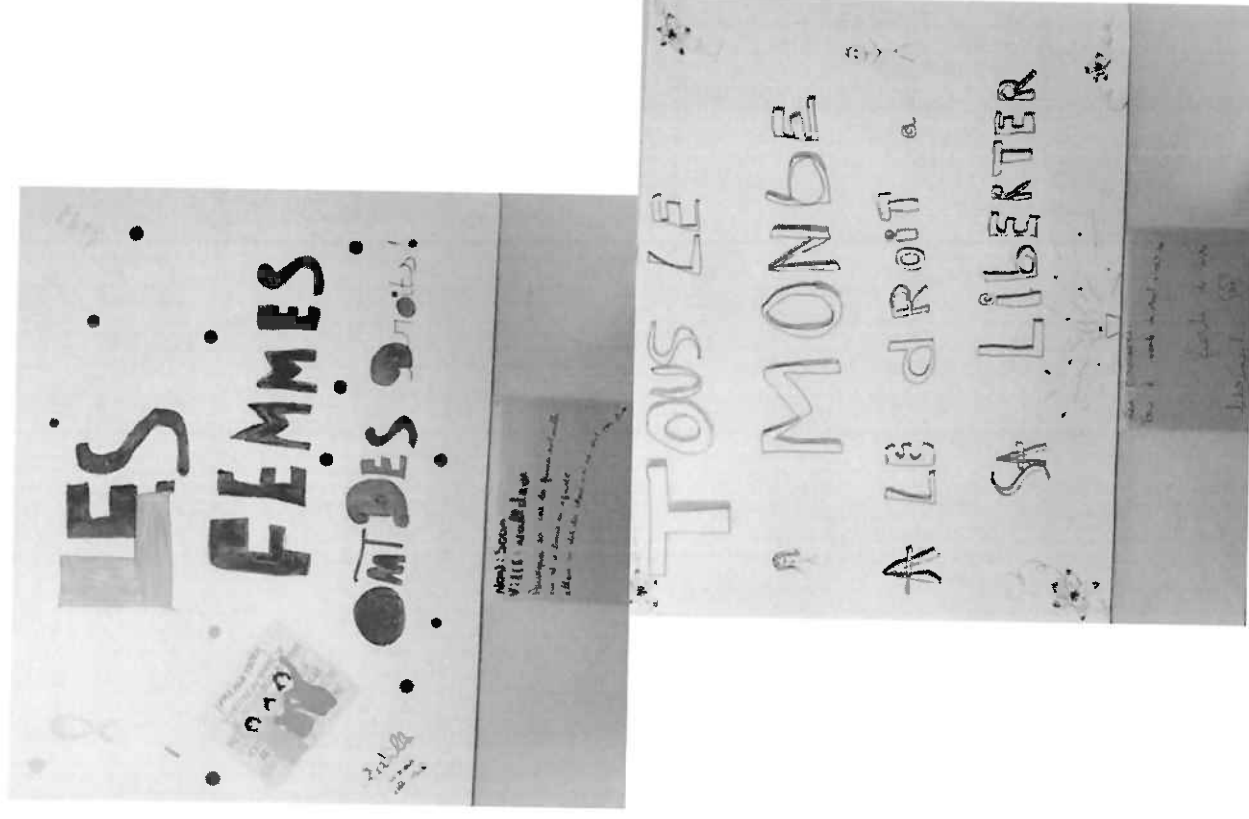
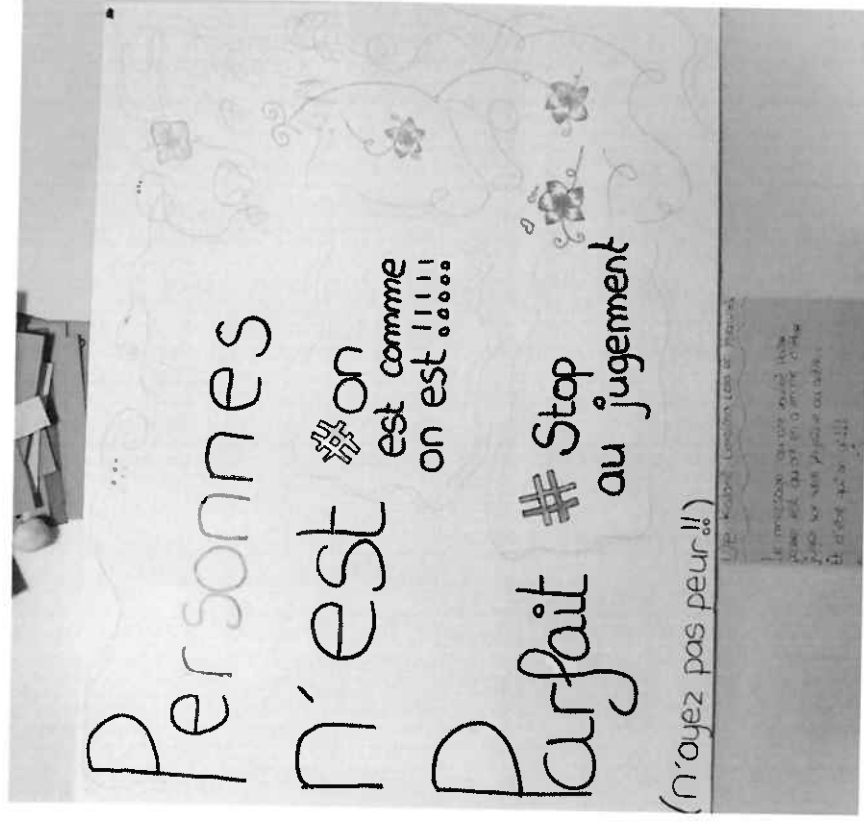
- Atelier Radio P'tit Gibus au collège, en partenariat avec l'association P'tit Gibus FM, pour sensibiliser les enfants aux médias et au numérique, développer l'esprit critique, la créativité, la coopération et la confiance en soi.
- Education aux médias et au numérique, création et diffusion de contenus numériques (blogs, radio, vidéos), développement de l'esprit critique, de la créativité et de la coopération.

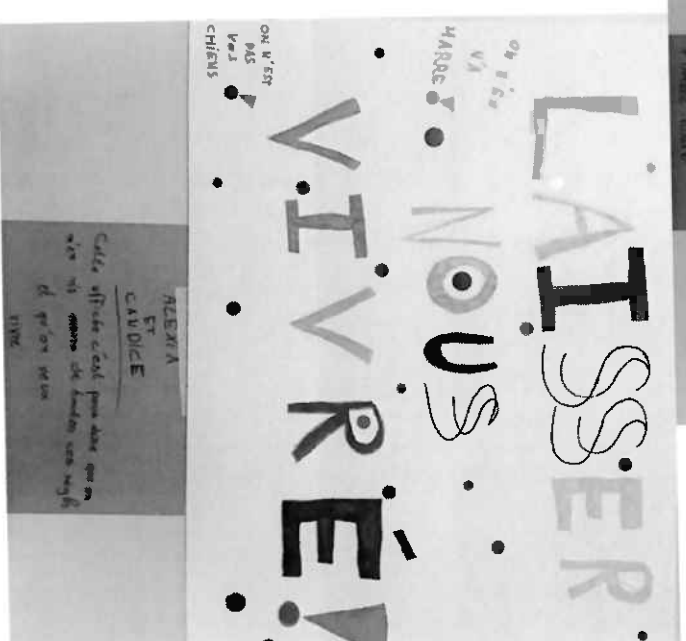
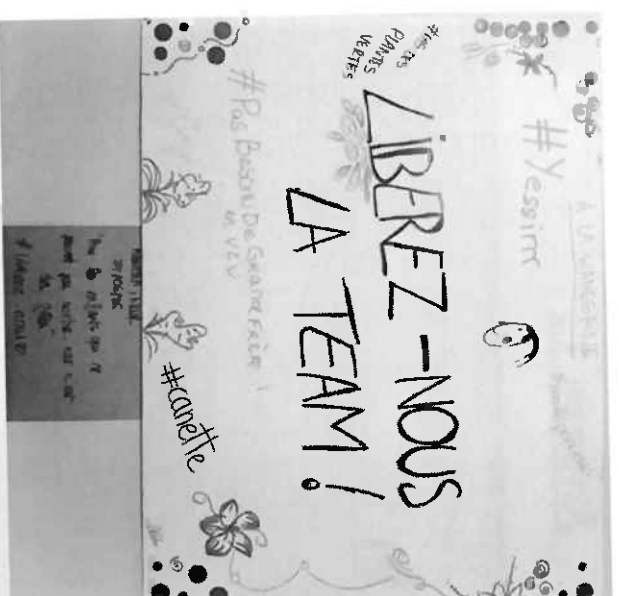
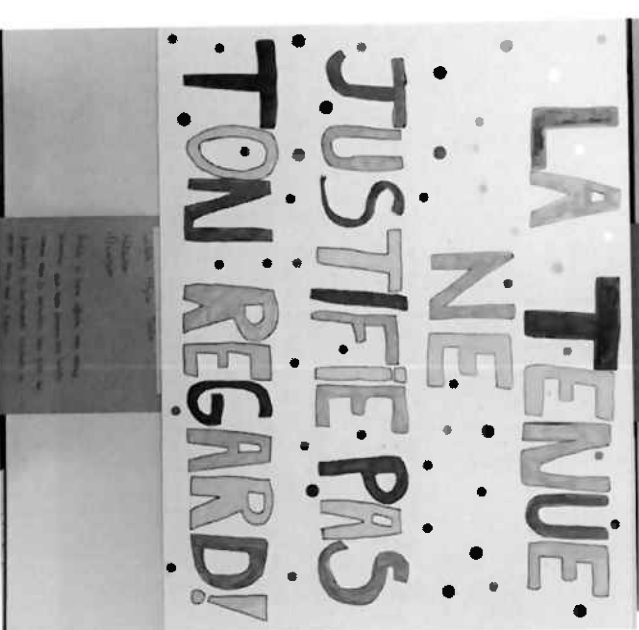
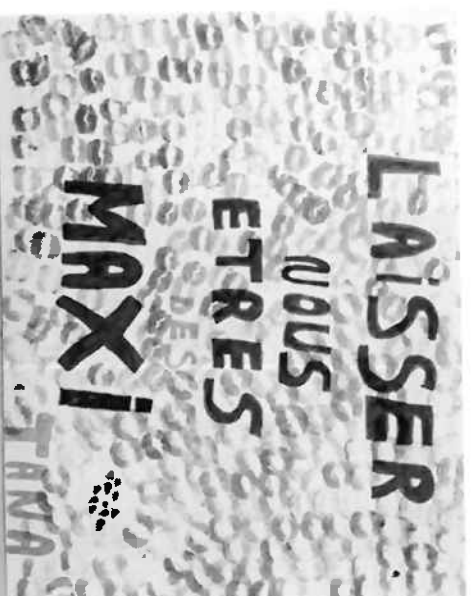
Accueil des préadolescents et adolescents (11-17 ans) – Action Jeunes

- Temps d'accueil certains vendredis soirs et pendant les vacances scolaires (journées et demi-journées).
- Objectifs : créer du lien entre eux, développer l'autonomie, favoriser la prise d'initiative via une pédagogie de projet et encourager les temps conviviaux de partage.
- Activités proposées : soirées à thème, découverte de nouvelles disciplines sportives, ateliers de création, visites ludiques de sites patrimoniaux (escape games), et activités renforçant la cohésion de groupe.

Chaque cycle d'activités est ponctué d'un temps fort : tournois sportifs, sorties thématiques, expositions, ateliers collectifs, pour valoriser les apprentissages, renforcer la participation active des enfants et favoriser le lien avec le territoire et les partenaires locaux.

Annexe 1 :





ANNEXE 2

Questionnaire CLIMAT SCOLAIRE CE2-CM1-CM2

Novembre-Décembre 2024

Classe : CE2

Es-tu content(e) de venir à l'école ? ☒ OUI ☐ NON

Pourquoi ? Parce que j'aime aller à l'école et que ça fait des années que j'y vais.

T'arrive-t-il d'avoir peur ou d'être stressé(e) de venir à l'école ? ☒ OUI ☐ NON

Si oui, pourquoi ? ☐ peur d'un ou plusieurs élèves ☐ peur de l'enseignant ? ☐ peur ou stress sur le trajet ? ☒ peur ou stress de ne pas réussir ce qui est demandé ?

Comment se passent tes devoirs ? ☒ TRES BIEN ☐ BIEN ☐ MOYEN ☐ MAL

tes devoirs sont : ☐ très faciles, ☒ faciles, ☐ un peu difficiles, ☐ difficiles.

Comment je me sens quand je fais mes devoirs : ☐ Je n'ai pas envie de faire mes devoirs. ☐ J'aime faire mes devoirs. ☐ Je fais mes devoirs parce qu'il le faut. ☐ Les devoirs sont fatigants. ☒ autre : Je me bats, je les fais comme ça, j'ai peur et j'ai honte.

Comment se passent tes récréations ? ☒ TRES BIEN ☐ BIEN ☐ MOYEN ☐ MAL

A quoi, joues-tu ? au jeu de foot

Avec qui ? mes amis et mon frère

T'arrive-t-il d'être seul(e) ? ☒ OUI ☐ NON

T'arrive-t-il de te faire embêter ? ☐ OUI ☒ NON

De quelle façon ? par un élève

Qu'est-ce que tu aimerais changer pour que les récréations se passent mieux ? Qu'il arrête de me harceler.

Comment cela se passe-t-il dans les toilettes ? ☒ TRES BIEN ☐ BIEN ☐ MOYEN ☐ MAL

Sont-ils propres ? ☐ OUI ☒ NON

Ton intimité est-elle respectée ? ☐ OUI ☒ NON

Qu'est-ce que tu aimerais changer pour que le temps dans les toilettes se passe mieux ? Mieux.

Comment cela se passe-t-il dans les couloirs ? ☐ TRES BIEN ☐ BIEN ☒ MOYEN ☐ MAL

T'arrive-t-il de te faire embêter ? ☐ OUI ☒ NON

De quelle façon ? par un élève

Qu'est-ce que tu aimerais changer pour que le temps dans les couloirs se passe mieux ? Mieux.

Comment cela se passe-t-il en classe ? ☒ TRES BIEN ☐ BIEN ☐ MOYEN ☐ MAL

Aimes-tu être en classe ? ☐ OUI ☒ NON

Pourquoi ? Parce que j'aime apprendre et que ça fait des années que j'y suis.

T'arrive-t-il de te faire embêter ? ☐ OUI ☒ NON

De quelle façon ? par un élève

Qu'est-ce que tu aimerais changer pour qu'en classe cela se passe mieux ? Mieux.

Est-ce que tu as confiance aux adultes qui t'entourent ? ☒ OUI ☐ NON

Est-ce que tu fais confiance à la maîtresse ? ☒ OUI ☐ NON

Est-ce que tu fais confiance à la directrice ? ☒ OUI ☐ NON

Est-ce que tu fais confiance à un autre maître ou maître-esse de l'école ? ☒ OUI ☐ NON

Est-ce que tu fais confiance aux AFS-H ? ☒ OUI ☐ NON

A qui parles-tu de tes soucis à l'école ? à ma mère et à mon frère.

Comment cela se passe-t-il à la sortie de l'école ? ☒ TRES BIEN ☐ BIEN ☐ MOYEN ☐ MAL

Si cela ne va pas bien, explique pourquoi : rien.

Si tu pouvais améliorer quelque chose à l'école, ce serait quoi ? Mieux.

Comment cela se passe-t-il du point de vue scolaire (pour les enfant qui y vont) ? ☐ TRES BIEN ☐ BIEN ☒ MOYEN ☐ MAL

Les repas de la cantine sont-ils bons ? ☒ OUI ☐ NON

Les activités proposées te plaisent-elles ? ☒ OUI ☐ NON

Avec les animateurs, est-ce que cela se passe bien ? ☐ OUI ☒ NON

Si tu devais améliorer quelque chose au pécéclaire, ce serait quoi ? de donner moins de travail.

Annexe 3 : Projet Pédagogique



PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026



Table des matières

1. Présentation de la structure.....	3
1.1. Le lieu.....	3
1.2. Le public accueilli	3
1.3. Les locaux.....	4
1.3.1. Le Pôle VIENNET	4
1.3.2. Le Pôle LAVOISIER.....	5
1.4. L'équipe pédagogique.....	6
2. Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	7
2.1. Journée type en accueil périscolaire	7
2.2. Les journées PLAN MERCREDI à l'accueil de loisirs	8
2.3. Les journées pendant les vacances scolaires.....	8
3. Démarche pédagogique	10
3.1. L'objectif principal pédagogique est de	10
3.1.1. Les objectifs opérationnels.....	12
4. Coordination de l'équipe.....	17
4.1. Organisation du travail de l'équipe d'animation	17
4.2. Formation.....	18
4.3. Tâches organisationnelles.....	18
4.4. Mise en cohérence et articulation avec les autres acteurs éducatifs.....	19
5. Communication et information aux familles	20
5.1. Le Portail Familiales.....	20
5.2. Site internet.....	20
5.3. Article de presse	21
5.4. Tracts.....	21
5.5. Radios.....	21
6. L'évaluation.....	21
6.1. Evaluation des animateurs.....	21
6.1. Evaluation du projet pédagogique	22
6.2. Evaluation de l'accueil de loisirs.....	23



Le projet pédagogique s'inscrit pleinement dans la continuité du projet éducatif de Familiales Rurales, qui repose sur des valeurs fortes :

- Être acteur de sa vie
- Respecter les différences
- Être solidaire et créer des liens
- Accueillir et soutenir les plus fragiles
- S'engager dans la société

Nos accueils de loisirs, qu'il s'agisse de l'Action Jeunes ou de l'accueil pour préadolescents et adolescents, sont des lieux d'échange, de partage et de développement personnel. La vie en collectivité y permet aux enfants et aux jeunes de grandir, de s'épanouir et d'apprendre à vivre ensemble dans le respect mutuel.

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la commune de Valdahon a élaboré, en concertation avec les parents, la fédération Familiales Rurales et les enseignants, un Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Le groupe de pilotage, rassemblant ces différents acteurs, a souhaité mettre l'accent sur :

- Le développement des activités culturelles
- L'encouragement aux activités citoyennes
- La promotion du jeu et de la créativité
- L'éveil corporel et le plaisir de se dépenser

Les programmes d'activités, disponibles tous les deux mois et chaque trimestre, détaillent les animations et ateliers proposés par l'équipe pédagogique. Ils sont consultables à l'accueil de loisirs et sur notre site internet

www.familialesrurales.org/valdahon

1. Présentation de la structure

1.1. Le lieu

Les enfants accueillis proviennent majoritairement de la ville de Valdahon (5 724 habitants en 2022), une commune péninsulaire en plein développement, située dans le département du Doubs, entre Besançon, Pontarlier et la Suisse. La commune bénéficie d'un cadre naturel verdoyant et attire également des familles issues des villages environnants.

1.2. Le public accueilli

Les mineurs accueillis ont entre 2 et 17 ans et sont tous scolarisés. La commune dispose de deux écoles maternelles, deux écoles primaires et un collège.

• EN PERIODE SCOLAIRE :

- Les enfants de maternelle et primaire sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les accueils périscolaires situés à proximité des écoles Lavosier (pôle LAVOISIER) et Monnet-Saint-Exupéry (pôle VIENNET).

• EN PERIODE EXTRASCOLAIRE :

- Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la journée complète ou sur des créneaux horaires (matin et/ou après-midi).
- Le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires, les enfants, préadolescents et adolescents sont reçus à l'accueil de loisirs Pôle Viennet, proche de l'école primaire Saint-Exupéry.
- L'accueil est ouvert toute l'année, de 7h à 19h, à l'exception de la fermeture annuelle de deux semaines durant les vacances de fin d'année en décembre et début janvier.
- Des séjours (printemps, été, hiver) et des événements festifs rythment la vie de la structure.



• POUR LES PREADOLESCENTS ET ADOLESCENTS :

- Ils sont accueillis dans le cadre de l'Action Jeunes, qui favorise leur autonomie et l'émergence de projets collectifs ou individuels.
- Les créneaux d'ouverture :
 - Les vendredis soir avant et pendant les vacances de 18h30 à 22h30.
 - Les après-midis pendant les vacances les lundis, mercredis et jeudis.
- En journée complète les mardis de 9h à 17h30.
- L'animateur jeunesse accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets et propose en parallèle des activités de loisirs et des séjours.

1.3. Les locaux

1.3.1. Le Pôle VIENNET

L'accueil de loisirs est situé au 1 bis rue Denise Viennet à Valdahon. En période scolaire, il accueille les enfants des écoles primaire St Exupéry et maternelle Monnet les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les mercredis, ainsi que durant les petites et grandes vacances, il accueille les enfants, préadolescents et adolescents de Valdahon et des communes environnantes.

Il comprend :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| ✓ Une salle de sieste | ✓ Un local technique |
| ✓ Une salle pour les élémentaires | ✓ Des vestiaires |
| ✓ Une salle de motricité | ✓ Des toilettes et des douches |
| ✓ Une salle de créativité | ✓ Une salle de restauration |
| ✓ Une salle de réunion | ✓ Une cuisine liaison FROIDE |
| ✓ Trois bureaux | ✓ Un Chalet extérieur |
| ✓ Une kitchenette | ✓ Un potager |
| ✓ Une infirmerie | ✓ Un Espace de jeux extérieur |
| ✓ Une salle pour les maternels | |

Les locaux, d'une capacité de 300 places, sont adaptés à l'accueil d'enfants en situation de handicap, avec un monte-charge, des dalles podotactiles, des couloirs et sanitaires accessibles en fauteuil roulant. À l'extérieur, un revêtement goudronné facilite les déplacements. Les installations respectent les normes d'accueil, notamment en termes de capacité, de sorties de secours et de sécurité des accès.

Deux salles d'animation évolutives sont disponibles : une pour les maternels et une pour les élémentaires. À l'étage, une salle de motricité et une salle de créativité sont accessibles, ainsi qu'une salle de sieste attenante à la salle des maternels. Un vestiaire personnalisé est à disposition des enfants du côté des maternels. L'espace de jeu extérieur est sécurisé par une clôture et inclut un potager. Le cadre naturel de Valdahon permet également d'organiser des grands jeux en forêt, notamment en été en cas de forte chaleur.



1.3.2. Le Pôle LAVOISIER

Cet accueil de loisirs est situé au 4 rue Lavoisier à Valdahon.

Il est ouvert uniquement pendant la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pour accueillir les enfants des écoles primaire et maternelle Lavoisier.

Il comprend :

- ✓ Une salle de sieste
- ✓ Une salle pour les élémentaires
- ✓ Une salle pour les maternelles
- ✓ Un bureau
- ✓ Une infirmerie
- ✓ Des vestiaires
- ✓ Des toilettes et des douches
- ✓ Une salle de restauration
- ✓ Une cuisine liaison CHAUDE
- ✓ Un Espace de jeux extérieur

Les locaux, d'une capacité de 120 places, sont adaptés aux enfants en situation de handicap, car ils sont entièrement de plain-pied. Les couloirs et sanitaires sont accessibles en fauteuil roulant, et un revêtement goudronné permet les déplacements à l'extérieur. Les installations respectent les normes d'accueil en termes de capacité, de sécurité (sorties de secours, plan d'évacuation) et d'accès.

Deux salles d'animation évolutives sont disponibles : une pour les maternelles et une pour les élémentaires. Un couloir relie l'école maternelle et le périscolaire, facilitant la prise en charge des enfants entre leur salle de classe et le centre. Cela simplifie également le relais entre les animateurs du périscolaire et les enseignants ou les ATSEM. Les vestiaires sont adaptés pour les maternelles, qui n'ont pas encore accès à la lecture. Un espace clôturé délimite le terrain de jeu extérieur du périscolaire et de l'école, qui peut être utilisé en collaboration avec les écoles primaires et maternelles.



1.4. L'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée de :

- 17 Animateurs ;
- d'une coordinatrice Enfance-Jeunesse et directrice sur le pôle Viennet ;
- d'une directrice sur le pôle de Lavoisier et directrice adjointe sur le pôle Viennet.
- d'une adjointe sur les 2 pôles ;
- 1 apprenti (BPJEPS éducateur sportif « Activités Physiques pour Tous »)

La plupart des membres de l'équipe possèdent un diplôme professionnel en animation, notamment le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), le CAP Petite Enfance, le BAPPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien), ou le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Les trois directrices des deux accueils sont titulaires soit d'un BPJEPS, soit d'un DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), spécialisé en animation socio-éducative et culturelle avec une mention en développement de projets, territoires et réseaux.

L'équipe s'engage à faire des accueils de loisirs des lieux conviviaux et ludiques, propices à l'épanouissement de chacun. Les animateurs et les directrices assurent la sécurité morale, affective et physique des enfants, et animent les différents temps de la journée avec dynamisme, bonne humeur et respect. Ils sont à l'écoute des enfants, des collègues et des familles, tout en transmettant des valeurs humaines par un comportement respectueux et un langage adapté. Les règles de vie collectives sont élaborées en collaboration avec les enfants et l'équipe pédagogique, afin d'impliquer et de responsabiliser chacun.

Dhammika PARRIAUX

Directrice Adjointe
sur les 2 pôles



Emilie KOSNAR

Directrice Adjointe sur le
Pôle VIENNET
Directrice sur le Pôle
LAVOISIER



Quamar DRIOUCH

Coordinatrice Enfance-Jeunesse
Directrice du Pôle VIENNET



2. Fonctionnement de l'accueil de loisirs

2.1. Journée type en accueil périscolaire

• LE MATIN

La journée débute par une collation conviviale destinée aux enfants arrivant tôt. Elle est suivie d'un temps d'accueil progressif, avec des activités adaptées pour éveiller en douceur : jeux calmes, ateliers sensoriels, ou encore activités de motricité favorisant la mise en mouvement.



• LE MIDI

L'organisation varie selon l'âge des enfants :

- Les élèves de primaire sont répartis en deux groupes : pendant que l'un d'eux est au self, l'autre participe à une activité encadrée. Ensuite, chacun choisit un temps correspondant à ses besoins et envies : activité dynamique/sportive ou activité calme (lecture, jeux de société, expression artistique).
- Les enfants de maternelle, quant à eux, sont servis à table dans un cadre rassurant. Après le repas, ils bénéficient d'un temps de calme ou de jeu, en fonction de leurs besoins.

• LE SOIR

Après la classe, les enfants profitent d'un temps convivial autour du goûter. Après ce temps entre 17h et 18h15, différents ateliers/jeux sont proposés aux enfants. Ils choisissent en fonction de leur envie l'activité qui leur correspond (éveil sportif, atelier créatif, atelier musical et jeux). Ces ateliers sont organisés sous forme de cycles trimestriels, permettant une continuité pédagogique et une progression dans les apprentissages.

Des ateliers spécifiques sont mis en place en partenariat avec les acteurs locaux (P'tit Gibus FM, Centre Equestre de l'Alliance, YogaPause, MS Dance...), ils nécessitent parfois une inscription préalable. Les autres enfants peuvent participer aux animations proposées par les animateurs, se reposer ou consacrer du temps à leurs devoirs les lundis et jeudis.

La journée se termine par un temps d'activités libres et adapté à chaque tranche d'âge, jusqu'à la fermeture de la structure.

2.2. Les journées PLAN MERCREDI à l'accueil de loisirs

Les mercredis démarrent dès 7h dans une ambiance accueillante. Après un temps d'arrivée en douceur, les enfants participent à des ateliers variés, organisés en partenariat avec la commune de Valadon dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de l'Territoire). Ces ateliers offrent à chaque enfant la possibilité de découvrir, d'expérimenter et de s'épanouir autour de thématiques riches et diversifiées :

- **Activités culturelles** pour éveiller la curiosité et développer l'imaginaire,
- **Actions de citoyenneté, respect, bien être et santé mentale** favorisant le vivre-ensemble et l'accompagnement au bien-être,
- **Activité autour du numérique**, sensibilisation aux bonnes pratiques,
- **Jeux éducatifs** autour du fair-play, de la coopération et du respect,
- **Activités physiques et sportives** pour bouger, prendre conscience de son corps, renforcer la confiance en soi et développer sa motricité.

Après le repas du midi, un temps calme est proposé entre 13h30 et 14h : jeux libres, lecture, repos... chacun choisit selon son envie ou son besoin. Les animateurs présentent ensuite le programme de l'après-midi, adapté à l'âge et au rythme des enfants.

Un goûter convivial vient recharger les batteries avant de reprendre les activités jusqu'à l'arrivée des familles. Les départs s'échelonnent à partir de 17h10, permettant à chacun de terminer la journée sereinement.

2.3. Les journées pendant les vacances scolaires

Les vacances débutent **dès 7h** avec une animation d'éveil (jeux de défis, activités motrices, découvertes sensorielles...) permettant aux enfants de bien commencer la journée.

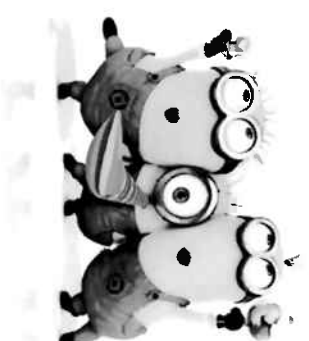
A 9h, une nouvelle animation vient rythmer la matinée, souvent autour d'une activité manuelle, artistique ou de sensibilisation à l'environnement.

A 10h30 et 11h, un temps récréatif est organisé pour les enfants.

Vers 11h, **des ateliers conviviaux** : danse et chansons.

Après le repas, chaque enfant bénéficie d'un temps de repos adapté :

- **Les maternels** profitent d'une sieste, d'un moment de relaxation ou d'une histoire.
- **Les primaires** disposent également d'un temps calme jusqu'à 14h, avant de reprendre les activités.



L'après-midi se poursuit avec des animations organisées par les animateurs, mêlant grands jeux, ateliers thématiques et activités sportives. Des temps libres viennent compléter le programme pour laisser place aux envies et à la créativité des enfants.

Dès que la météo le permet, les activités se déroulent en extérieur : jeux dynamiques, découvertes et moments sportifs. En cas de mauvais temps, elles sont adaptées en intérieur, notamment dans la salle de motricité, avec des propositions plus calmes ou des jeux de groupe.

Pour favoriser le bien-être de chacun, la salle de sieste reste accessible aux plus petits, et un coin lecture est aménagé pour ceux qui souhaitent un moment de détente.

▼ LES THEMES DES VACANCES

Tout au long de l'année, pendant les vacances, les animateurs construisent une véritable aventure autour d'une thématique choisie, qui sert de fil rouge à toutes les activités. Ce thème permet de créer un lien entre les différents ateliers, grands jeux, sorties et animations, tout en immergeant les enfants dans un univers captivant et stimulant. Chaque activité est pensée pour renforcer la cohérence de la thématique : chansons, ateliers créatifs, jeux collectifs, sorties et décoration des espaces s'inspirent de cet univers, offrant aux enfants une expérience riche et immersive.



Cette année, le monde féérique est à l'honneur. Les enfants sont invités à explorer des contrées imaginaires, à développer leur créativité, à rêver et à inventer des histoires ensemble. Cette approche leur permet de s'immerger pleinement dans l'imaginaire, tout en apprenant à coopérer, à partager et à respecter les autres. Chaque moment devient une occasion de s'amuser, de s'émerveiller et de créer des souvenirs collectifs inoubliables, dans une atmosphère joyeuse et conviviale.

▼ LES SEJOURS

Chaque année, nous organisons des séjours pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été, pensés pour offrir aux enfants des moments uniques et enrichissants en dehors du cadre habituel de l'accueil de loisirs. Ces séjours permettent aux enfants de tisser des liens plus forts avec les animateurs dans un environnement détendu, propice à la confiance et à l'autonomie. Ils y découvrent la vie quotidienne en groupe, apprennent à se responsabiliser, à partager, et à vivre ensemble dans le respect et la bienveillance. Ces moments sont aussi l'occasion de s'initier à de nouvelles activités, de se dépasser, de créer des souvenirs collectifs et pour certains, de profiter d'activités de qualité à un prix très accessible. Chaque séjour devient ainsi une véritable aventure, alliant plaisir, apprentissage et épanouissement.



3. Démarche pédagogique

Nous avons choisi d'offrir la même qualité de service sur nos deux accueils de loisirs. Ainsi, même si chaque pôle dispose de son propre programme, les enfants bénéficient des mêmes activités et du même matériel : jeux, équipements sportifs, matériel créatif... La prise en charge est également harmonisée : les animateurs collaborent étroitement avec les enseignants pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants lors du passage entre l'école et l'accueil de loisirs.

Chaque année, l'équipe travaille à construire un cadre de vie collectif clair et concerté, afin que tous, enfants et animateurs, adhèrent aux règles établies. Les animateurs veillent à leur application de manière cohérente et équitable, pour créer un environnement sûr, juste et agréable pour tous.

3.1. L'objectif principal pédagogique est de :

Favoriser le bien-

être de l'enfant

3.1.1. Les objectifs opérationnels

Les objectifs de l'accueil se traduisent par des actions concrètes qui placent la sécurité et le bien-être de l'enfant au cœur des priorités.

METTRE EN PLACE UN CADRE SECURISANT ET SECURISE POUR L'ENFANT



▼ Sécurité des déplacements et des locaux

- Pour les **enfants de maternelle**, le port d'un **gilet de sécurité** est systématique lors des trajets afin de garantir leur visibilité.
- Un **contrôle d'identité** est effectué à l'entrée de l'établissement.
- Les **locaux sont aménagés et adaptés** pour sécuriser chaque activité et offrir un cadre rassurant.

▼ Attitude et accueil

L'équipe pédagogique est un repère pour les enfants.

Les animateurs adoptent au quotidien une attitude calme et rassurante :

- Un **ton de voix maîtrisé**, de la **douceur** et une **écoute attentive**.
- Une **communication positive**, empreinte de sympathie, de sourire et d'humour adapté à l'âge des enfants.
- Le respect des personnes, des locaux et du matériel.

Les animateurs instaurent une **relation de confiance** avec les enfants et les familles.

- L'accueil et la séparation avec les parents se font en douceur.
- Chaque présence est vérifiée à l'aide d'une **liste journalière**.
- Les départs sont sécurisés par une remise directe de l'enfant à son parent ou à l'adulte responsable.
- Les **informations importantes** (comportement, incidents, réussites) sont transmises pour assurer un **suiti personnalisé** de chaque enfant.

▼ Santé et bien-être

L'équipe veille à l'équilibre de l'enfant tout au long de la journée :

- Encourager une **hydratation suffisante** et vérifier que l'enfant mange correctement.
- Utiliser une **fiche récapitulative** pour chaque groupe (allergies, régimes, difficultés de santé).
- Stocker les médicaments **sous clé** à l'infirmerie, avec un suivi précis.
- Être attentif à la **fatigue** ou aux signes de **mal-être**.

Un accueil inclusif est assuré pour les enfants en situation de **handicap** ou de **difficultés de santé**. Un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** est établi en lien avec la famille, un professionnel de santé et l'équipe. L'**assistant sanitaire** transmet ensuite à l'ensemble des animateurs les gestes et précautions à respecter.



TRAITEMENTS ET SOINS

♥ Les enfants à besoins particuliers et/ou en situation de handicap

À l'accueil de loisirs, nous accueillons avec attention et bienveillance les enfants à besoins particuliers et en situation de handicap, dans une démarche résolument inclusive. Chaque enfant est considéré dans sa singularité : une première rencontre permet de comprendre ses besoins spécifiques, d'anticiper les aménagements nécessaires et, si besoin, de mettre à disposition un personnel adapté pour l'accompagner au quotidien. Un suivi individualisé est assuré tout au long de son parcours, et nous proposons également des interventions spécifiques, comme la médiation animale, pour favoriser le bien-être, la confiance et l'autonomie de l'enfant.



Cette approche repose sur un travail partenarial étroit avec les familles, l'école et les structures périscolaires ou extrascolaires, afin d'assurer une cohérence dans l'accompagnement et de permettre à chaque enfant de participer pleinement aux activités, de s'épanouir et de développer ses compétences dans un cadre sécurisant et inclusif. Notre objectif est que chacun, quel que soit son profil, puisse trouver sa place, vivre des expériences enrichissantes et partager des moments de joie et de découverte avec le groupe.

♥ Déplacements encadrés

Lors de chaque sortie, les règles de sécurité sont strictement appliquées :

- Les animateurs connaissent le nombre et les noms des enfants sous leur responsabilité.
- La surveillance est continue, avec un relais assuré en cas de besoin.
- Les déplacements se font en rang, encadrés par des animateurs placés à l'avant, à l'arrière et sur les côtés, toujours du côté de la route.
- Les traversées s'effectuent sur passage piéton, avec deux animateurs placés en amont pour sécuriser le groupe.
- Dans les transports collectifs :
 - Bus : un animateur à chaque porte, vérification des ceintures et maintien des enfants assis.
 - Minibus : un animateur au volant, un autre pour encadrer la discipline (en cas de long trajet) et vérifier que chaque enfant est bien attaché.

FAVORISER L'ÉPANOUISSMENT DE L'ENFANT. EN GROUPE ET INDIVIDUELLEMENT

L'accueil de loisirs met tout en œuvre pour permettre à chaque enfant de s'épanouir, que ce soit au sein du collectif ou dans ses choix personnels.

Projet pédagogique 2025/2026

♥ Des actions concrètes pour accompagner l'enfant



- Élaboration d'un règlement intérieur co-construit avec les enfants, afin qu'ils comprennent et s'approprient les règles de vie.
- Mise en place de jeux coopératifs favorisant l'entraide, le partage et la solidarité.
- Aménagement d'espaces variés pour répondre aux envies : jeux collectifs, activités calmes ou moments plus individuels.
- Soutien aux projets d'animation proposés par les enfants, pour développer leur autonomie et leur esprit d'initiative.
- Formation continue des animateurs à la bienveillance et à la bientraitance.

la bientraitance.

- Développement d'activités innovantes et variées, pour stimuler la curiosité et s'adapter aux nouveautés.

♥ Discipline et gestion des conflits

La discipline repose avant tout sur le dialogue et la responsabilisation.

- En cas de conflit, l'enfant est invité à réfléchir à son comportement, à faire preuve d'empathie, et à proposer des solutions pour réparer, accompagné d'un animateur.
- Les incidents majeurs ou récurrents sont consignés dans le cahier de suivi géré par l'équipe de direction, et, si nécessaire, partagés avec la famille.

♥ Liberté de choix et autonomie

L'équipe souhaite offrir aux enfants la possibilité de choisir leurs activités et d'évoluer librement : ils peuvent participer aux animations prévues au programme ou bien profiter des espaces de jeux libres.

- Les animateurs proposent à la fois des activités traditionnelles et des projets issus de leurs passions (danse, jardinage, chant, arts créatifs, environnement...).
- Les enfants peuvent aussi inventer leurs propres jeux avec leurs camarades ou utiliser le matériel mis à leur disposition (jeux de société, construction, pétanque, cricket, basket, badminton, frisée, terrains sportifs modulables, structures de motricité...).

♥ Un équilibre entre collectif et individuel

L'équipe veille à équilibrer les temps entre activités encadrées et jeux libres.

- Chaque enfant peut trouver une place : participer à un projet collectif ou profiter d'un moment individuel (lecture, jeux calmes, coin créativité).
- Les besoins de solitude sont respectés, sans pour autant entraîner un isolement.
- Les locaux reflètent la vie de l'accueil : décorations, créations et traces des projets passés permettent aux enfants de s'approprier les lieux et de partager leurs réalisations avec leurs familles.

♥ Une posture bienveillante des animateurs

Les animateurs s'engagent à :

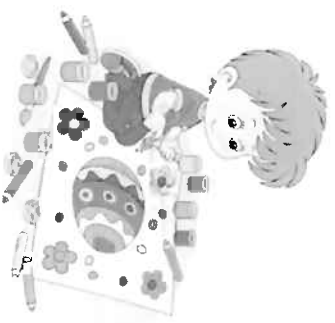
- Respecter le secret professionnel et assurer la confidentialité des informations.
- Pratiquer une écoute active, attentive aux besoins et ressentis des enfants.
- Utiliser une communication positive : politesse, respect, valorisation des initiatives.
- Adopter en toute circonstance une posture professionnelle bienveillante, garante du respect et du bien-être de chacun.

Projet pédagogique 2025/2026

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EXPRIMER PLEINEMENT

L'accueil de loisirs encourage chaque enfant à développer ses propres modes d'expression, qu'ils soient corporels, verbaux, artistiques ou créatifs.

- Proposer des activités favorisant l'expression et le lâcher-prise.
- Stimuler l'imagination et la créativité de chacun.
- Mobiliser les capacités motrices, affectives, relationnelles et intellectuelles à travers des jeux et ateliers variés.
- Offrir des espaces où l'enfant peut prendre la parole en groupe, partager ses idées et être entendu.



Les animateurs jouent un rôle essentiel d'écoute et d'accompagnement. Ils organisent des temps propices aux échanges, aussi bien pendant les activités que dans la vie quotidienne. Une grande diversité d'animations est proposée tout au long de l'année : **danse, chant, théâtre, ateliers musicaux, cirque, magie...** Ces activités permettent à chaque enfant de laisser libre cours à son imagination, tout en apprenant à respecter les opinions et les créations des autres.

PERMETTRE A L'ENFANT DE VIVRE A SON RYTHME, DE SE DEPENDER ET DE SE REPOSER

L'épanouissement passe aussi par la possibilité de vivre des temps adaptés aux besoins de chacun.



- Des activités dynamiques pour se dépenser.
- Des activités calmes pour se reposer, se détendre ou se recentrer.
- La liberté de choisir ses activités, afin de favoriser l'autonomie et l'envie de participer.

Les animateurs restent attentifs aux besoins et aux envies des enfants. Ils veillent à ce que chaque enfant puisse **jouer, manger, se reposer et s'amuser à son propre rythme**, sans contrainte excessive.

DEVELOPPER UNE EDUCATION SPORTIVE ET PROMOUVOIR LES BIENFAITS DU SPORT

L'accueil de loisirs accorde une place importante à la pratique sportive comme vecteur de santé, d'épanouissement personnel et de socialisation. Des ateliers sportifs sont régulièrement organisés, principalement les **mercredis dans le cadre du Plan mercredi** et lors des **vacances scolaires**.

Les animateurs sont formés afin de proposer des activités adaptées et bienveillantes, permettant à chaque enfant de découvrir les bienfaits du sport à travers le jeu et le plaisir du mouvement. Des **temps forts** sont également mis en place pour



Projet pédagogique 2025/2026

valoriser la dimension collective et festive du sport : organisation de **Jeux Olympiques**, de **tournois inter-centres** ou encore de **courses d'orientation**.

Ces événements favorisent l'esprit d'équipe, le fair-play et la coopération. L'accueil propose aussi la **découverte de nouvelles disciplines sportives**, en jouant du matériel spécifique ou en faisant appel à des **intervenants professionnels**, afin d'élargir les horizons et d'enrichir le parcours éducatif des enfants.

SENSIBILISER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'accueil de loisirs est aussi un lieu privilégié pour initier les enfants aux gestes écoresponsables et les rendre acteurs de leur environnement.

- Organisation de **sorties nature** (randonnée, vélo, équitation, découverte de la faune et de la flore).
- Mise en place d'**actions concrètes** autour du développement durable : tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, économie d'eau et d'énergie.
- Valorisation de la **récupération et du recyclage** à travers des activités créatives.
- Ateliers autour du **potager, de la cuisine, des créations manuelles** et d'activités de plein air.



Le cadre collectif de l'accueil favorise cette éducation à l'environnement : les enfants constatent directement les effets de nos modes de consommation sur leur environnement proche. Les activités proposées permettent de **lier plaisir, apprentissage et découverte de la nature** de manière ludique et raisonnée.

En cohérence avec les valeurs de **Familles Rurales**, l'accueil de loisirs s'engage à mettre en place des projets qui amélioreront la qualité de vie et le **"vivre mieux ensemble"**. Les enfants et les adolescents deviennent ainsi des **éco-citoyens avertis et solidaires**, conscients de leur rôle dans la préservation de l'environnement.

FAVORISER LE PLAISIR DE MANGER ENSEMBLE

À l'accueil de loisirs, **Familles Rurales**, en lien avec **CEZAM**, fournisseur des repas, et les **agents municipaux** assurant le service, s'engagent à offrir aux enfants des **repas de qualité, équilibrés et variés**. Ces temps gourmands sont des occasions de **découverte et de partage**, où chaque acteur contribue à éveiller la curiosité et à proposer une expérience conviviale autour de la nourriture.



Projet pédagogique 2025/2026

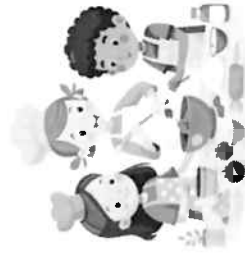
Les temps méridiens sont bien plus que de simples repas : ce sont de **véritables moments de partage et de plaisir**, où le goût se mêle à l'apprentissage. Nous y sensibilisons les enfants à l'éducation au bien-manger, au respect de leur corps et à la diversité alimentaire, tout en favorisant la convivialité et le plaisir d'être ensemble.



Ces moments sont aussi l'occasion de **célébrer et de créer des souvenirs** : repas à thème, décorations festives et ateliers participatifs rythment les événements comme **Halloween, Noël, la Galette des Rois, Pâques ou la Fête des vacances**, permettant aux enfants de s'impliquer et de partager des

expériences collectives inoubliables.

Enfin, les animateurs travaillent avec les enfants pour qu'il deviennent **acteur dans la découverte alimentaire** : goûter, expérimenter, participer à des ateliers simples comme la décoration de table ou la préparation de petites recettes... autant d'occasions de s'approprier ces instants et de développer son autonomie dans le plaisir et la convivialité. Ces temps méridiens deviennent ainsi de véritables **moments de joie, de partage et d'épanouissement**, où manger rime avec découverte et convivialité.



4.4. Coordination de l'équipe

4.1. Organisation du travail de l'équipe d'animation

Les animateurs sont responsables du **programme d'activités** et du bon déroulement des projets pédagogiques. Pour cela, ils bénéficient de **temps de préparation en équipe**, leur permettant d'échanger, d'enrichir leurs idées et de planifier des activités variées, validées par l'équipe de direction. Ces préparations incluent notamment des **sensibilisations et animations spécifiques** durant les mercredis et les vacances, afin de susciter la curiosité des enfants et de leur présenter des activités stimulantes et adaptées à leur âge.

Lors de l'**animation**, chaque activité est préparée à l'avance :

- L'espace est **délimité et sécurisé**.
- Les règles et consignes de sécurité sont maîtrisées avant d'être expliquées aux enfants.
- Le groupe est équipé en fonction du temps et de l'activité (vétements adaptés, casque, protections, etc.).
- Pour les activités manuelles, un **prototype ou exemple** est présenté afin de guider les enfants.
- Le contenu est adapté à l'effectif et aux besoins du groupe, garantissant un encadrement optimal.

En début d'année, un **échéancier annuel** est proposé afin d'organiser au mieux les emplois du temps des animateurs. Des **temps de bilan avec les enfants** permettent de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, de recueillir leurs envies et de nourrir les projets futurs.

4.2. Formation

Chaque année, un **plan de formation** est établi pour l'ensemble de l'équipe, en lien avec les besoins et envies des enfants. Les souhaits et objectifs personnels des animateurs sont également pris en compte, permettant le développement de nouvelles compétences. Ce dispositif inclut un accompagnement pour les animateurs non diplômés afin de **valoriser leur expérience et compétences** et faciliter l'accès à un **diplôme professionnel**.

4.3. Tâches organisationnelles



Chaque jour, les **listes de présence** des enfants sont établies à partir des inscriptions des familles dans un délai maximum de 48 heures, et transmises aux écoles le lundi et le jeudi matin. En période scolaire, chaque école bénéficie d'un **animateur responsable de l'appel**, qui veille à la présence de chaque enfant en se référant aux listes de présence. Cet animateur dispose de d'une **tablette** regroupant toutes les informations utiles : listes d'appel, personnes autorisées à récupérer les enfants, et renseignements nécessaires à leur prise en charge.

En coordination avec les équipes enseignantes, les animateurs assurent la **sécurité et le suivi** de tous les enfants inscrits. En cas d'absence ou de doute, l'animateur responsable de l'appel contacte immédiatement le responsable de l'école et l'équipe de direction de l'accueil de loisirs pour assurer un relais efficace avec la famille.

Chaque semaine, un **planning est établi** pour organiser au mieux les trajets vers les écoles et garantir un encadrement optimal lors des activités. L'équipe pédagogique se réunit également chaque semaine pour échanger sur les **difficultés rencontrées, les améliorations possibles et les projets** à venir, afin d'assurer un suivi attentif et constant.



Le matériel est suivi avec soin : un **inventaire trimestriel** permet d'évaluer les besoins et les consommables à prévoir, et chaque mois, un **rangement global des locaux** est effectué pour offrir des espaces agréables et sécurisés. En fonction des besoins pédagogiques, un animateur peut également effectuer des achats hebdomadaires pour enrichir les activités.

Chaque jour, les activités sont mises en place dans les salles ou à l'extérieur lorsque la météo et la tenue vestimentaire des enfants le permettent. Les animateurs restent à l'**écoute des enfants** et adaptent les activités en fonction de leurs envies et besoins, afin que chaque moment passé à l'accueil soit à la fois **sécurisé, enrichissant et agréable**.

4.4. Mise en cohérence et articulation avec les autres acteurs éducatifs

Afin d'assurer une continuité éducative et une cohérence dans l'accompagnement des enfants, l'accueil de loisirs s'inscrit pleinement dans une démarche partenariale avec l'école et les différentes instances éducatives du territoire. Cette complémentarité vise à offrir aux enfants un cadre global d'apprentissage, d'épanouissement et de socialisation qui dépasse les frontières entre temps scolaire et périscolaire.

Mise en cohérence des projets éducatifs

Les orientations pédagogiques de l'accueil de loisirs sont pensées en complémentarité avec celles définies par les établissements scolaires, afin de favoriser une continuité éducative. Cette cohérence se traduit par :

- Des **activités citoyennes et de vivre-ensemble**, où les enfants participent à l'élaboration des règles de vie collective et à des prises de décisions collectives lors de désaccords ou de conflits, ce qui encourage le dialogue, l'écoute et la responsabilisation ;
- Un engagement fort en faveur du **développement durable**, à travers des actions concrètes sur le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'économie d'eau et d'énergie et la sensibilisation à la protection de l'environnement ;
- La **pratique sportive** régulière, vecteur d'épanouissement personnel, de coopération et de fair-play, en cohérence avec le projet éducatif de l'école ;
- Des **sorties culturelles et de découverte** (musées, visites du patrimoine historique, rencontres avec des professionnels, découverte de métiers) pour ancrer les enfants dans leur territoire, élargir leur horizon et nourrir leur curiosité ;
- Des **activités artistiques et musicales**, qui éveillent la créativité, la sensibilité et la musicalité, et complètent les apprentissages scolaires par une ouverture culturelle et sensorielle ;
- Des **projets spécifiques**, comme l'atelier *Radio collège P'tit Gibus*, qui permet aux enfants de concevoir et d'animer une émission de radio. Ce projet les sensibilise aux médias et au numérique à travers une démarche ludique et participative, en écho à l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) travaillée à l'école. Ils y développent des compétences orales et écrites, renforcent leur esprit critique, leur coopération et leur créativité, tout en valorisant leur confiance en eux.

Déclinaison des parcours éducatifs

Les animateurs veillent à enrichir les apprentissages de l'école en s'appuyant sur les parcours éducatifs :

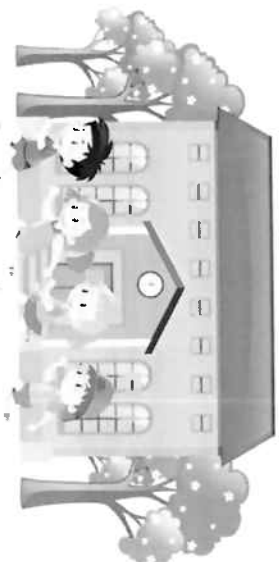
- Parcours citoyen,
- Parcours artistique et culturel,
- Parcours éducatif de santé,
- Parcours avenir.

Une collaboration régulière avec l'équipe enseignante

- La coopération avec l'école s'appuie sur des échanges réguliers entre enseignants et animateurs, qui se traduisent par :
 - Des temps d'échanges entre directions (scolaire et périscolaire),
 - La présentation du projet

- pédagogie périscolaire au conseil d'école,
- La présentation du projet d'école à l'équipe d'animation,
- La mutualisation des locaux et du matériel pédagogique, organisée grâce à une charte d'utilisation et d'occupation.

Projet pédagogique 2025/2026



- des rencontres régulières avec les directrices d'école afin de :
- veiller à la bonne prise en charge des enfants,
- échanger sur les enfants à besoins particuliers et/ou porteurs de handicap,
- partager les difficultés rencontrées et trouver des solutions collectives,
- transmettre les informations importantes,
- proposer des règles de vie harmonieuses et cohérentes avec celles de l'école,
- organiser des formations communes sur la connaissance des publics accueillis, des bilans
- créer du lien entre les différents acteurs qui gravitent autour des enfants.

Participation aux instances éducatives du territoire

Enfin, l'équipe d'animation est intégrée aux instances de pilotage du projet éducatif territorial (commissions, comités, etc.), afin de contribuer aux réflexions collectives et d'assurer une mise en œuvre cohérente et partagée du projet éducatif global.

5. Communication et information aux familles

Le **projet pédagogique** est présenté de manière synthétique à toutes les familles lors du **rendez-vous d'inscription**, et reste également accessible sur notre **site internet**.

Lors de l'inscription, chaque famille est accueillie par l'une des directrices pour une **visite des locaux** et une présentation complète du fonctionnement de la structure ainsi que des procédures d'inscription. Les familles reçoivent également toutes les informations pratiques : permanences téléphoniques, modalités d'inscription et documents nécessaires à la constitution du dossier.

5.1. Le Portail Familiales

Depuis 2017, le **Portail Familiales** offre un accès numérique simple et sécurisé aux inscriptions et désinscriptions pour toutes les périodes d'activités : périscolaire, vacances et Action Jeunes. Les parents peuvent y consulter leurs **factures**, effectuer des **paiements en ligne**, modifier les informations de leur dossier et transmettre les documents nécessaires, tout en restant en contact direct avec l'équipe pédagogique en cas de besoin.

5.2. Site internet

Notre site internet <https://www.familialesrurales.org/valdation> est un support essentiel pour informer les familles.

On y retrouve les **programmes d'activités**, les **menus de la cantine**, les actualités sur les **sorties et événements**, ainsi que les **tarifs**.

Les informations sont régulièrement mises à jour pour garantir une communication claire et efficace avec les parents. En parallèle, le public a également accès à nos publications d'actualités sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram et Snapchat.

Projet pédagogique 2025/2026

5.3. Article de presse

Chaque trimestre, nous valorisons nos activités auprès des **correspondants de presse locaux**, en présentant les événements ou en faisant le bilan des actions menées, comme les vacances, les sorties du mercredi ou les portes ouvertes. Ces articles permettent également de mettre en lumière nos **partenaires** (CAF du Doubs, commune de Valdahon) qui rendent possible l'accueil des enfants.

De manière régulière, des compléments d'information sont également apportés aux familles par l'intermédiaire d'affichages dans nos locaux au pôle VIENNET et LAVOISIER. Il s'agit particulièrement de rappeler certains événements aux parents afin de permettre l'accueil et le départ des enfants dans les meilleures conditions.

5.4. Tracts

Des **affichages réguliers** sont disponibles dans nos locaux (pôle VIENNET et LAVOISIER) pour rappeler aux familles les événements et faciliter l'accueil et le départ des enfants. Chaque trimestre, des **programmes papier** des vacances et des loisirs sont également diffusés dans l'accueil, à la maison des services, à la mairie, chez certains commerçants locaux et au camp militaire, afin de toucher de nouvelles familles et tenir les parents informés des actualités.

5.5. Radios

De façon ponctuelle, nous relayons nos événements sur les **ondes locales**, grâce à un partenariat avec la **Radio P'tit Gibus FM** de Valdahon, pour informer le territoire et valoriser les activités de l'accueil de loisirs.

6. L'évaluation

6.1. Evaluation des animateurs

Chaque semaine, l'équipe se réunit pour partager sur la vie de la structure, échanger autour du **positionnement pédagogique** et coordonner l'organisation quotidienne. Des **temps de formation internes** sont également prévus pour rappeler et sensibiliser les animateurs à des thématiques essentielles : **bienveillance** envers l'enfant, suivi sanitaire (PA), enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap), gestes de premiers secours, prévention des risques d'incendie ou de confinement, et autres pratiques professionnelles.

Les directrices rencontrent chaque animateur **une fois par trimestre** pour faire le point sur ses objectifs personnels, ses projets d'animation et ses missions d'organisation. Une **grille d'évaluation annuelle** permet de suivre la progression de chaque animateur et de valoriser ses compétences et son engagement.

Les **animateurs stagiaires** bénéficient également d'un accompagnement régulier : une à deux fois par mois, ils échantent avec les directrices afin d'évaluer l'évolution de leur projet d'animation. Une **grille d'évaluation partagée** avec leur tuteur guide leur pratique et soutient leur progression, favorisant un apprentissage concret et encadré.

Grâce à ces temps d'échange, de suivi et de formation, chaque membre de l'équipe est **accompagné dans son développement professionnel**, renforçant ainsi la qualité et la cohérence des activités proposées aux enfants.

6.1. Evaluation du projet pédagogique

Le tableau d'évaluation du projet pédagogique offre une vue d'ensemble des indicateurs essentiels qui nous permettent de suivre l'impact de nos actions au quotidien. Il nous aide à mesurer ce qui fonctionne, à identifier les points à améliorer et à garantir un suivi attentif, afin que chaque enfant bénéficie d'un accueil de qualité, épanouissant et sécurisé.

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs d'atteinte
METTRE EN ŒUVRE UN CADRE SECURISANT ET SECURISER POUR L'ENFANT	Environnement physique adapté et sécurisant	Nombre d'accidents ou incidents signalés
	Sécurité dans les déplacements	Retours positifs des enfants et des parents sur le sentiment de sécurité
	Aménagement réfléchi des locaux	Respect des règles par les enfants
	Respect des protocoles de sécurité	Respect des PAI et des prérogatives pour les enfants à besoins particuliers ou les enfants en situation de handicap
FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT, EN GROUPE ET INDIVIDUELLEMENT	Présence d'un cadre bienveillant	Participation active des enfants aux activités
	Activités variées et adaptées aux besoins des enfants	Niveau de satisfaction des enfants mesuré par des questionnaires
PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EXPRIMER PLEINEMENT	Relations positives entre enfants	Observations des comportements (coopération, autonomie)
	Encouragement à l'autonomie	
PERMETTRE A L'ENFANT DE VIVRE A SON RYTHME, DE SE DEPENDER ET DE SE REPOSER	Diversité des activités d'expression proposées (arts plastiques, musique, théâtre, sport, etc.)	Nombre d'activités différentes d'expression offertes
	Accessibilité des espaces d'expression	Fréquence de participation des enfants à ces activités
	Aménagement d'espaces de repos et d'activités physiques	Retour d'expression créative des enfants (expositions, spectacles)
	Respect des temps de repos individuels	Temps passé par enfant dans les espaces de repos et d'activité physique
DEVELOPPER UNE EDUCATION SPORTIVE ET PROMOUVOIR LES BIENFAITS DU SPORT	Observation des rythmes naturels de l'enfant	Feedback des enfants sur leur niveau de fatigue ou d'énergie
	Participation active des enfants aux ateliers sportifs et temps forts (Jeux Olympiques, tournois, courses d'orientation).	Observations du comportement (signes de fatigue, agitation)
	Diversité des activités proposées (sports traditionnels et découverte de nouvelles disciplines).	% d'enfants participant aux activités sportives.
	Implication des animateurs et intervenants dans la préparation et l'encadrement des activités.	Nombre de nouveaux sports découverts dans l'année. Nombre de temps forts organisés dans l'année (Jeux Olympiques, tournois, courses).

	Respect des règles de sécurité et du fair-play lors des activités collectives. Progression des enfants dans leurs compétences motrices et leur confiance en eux. Organisation et suivi de temps forts sportifs planifiés dans le calendrier pédagogique.	
SENSIBILISER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE	Participation des enfants aux ateliers de tri, recyclage, potager, compostage et activités de sensibilisation. Intégration des pratiques écoresponsables dans la vie quotidienne de l'accueil (gaspiillage alimentaire, économies d'énergie et d'eau). Réalisation de sorties nature et activités d'observation du milieu environnant. Implication des enfants dans la préparation et le suivi des projets environnementaux. Participation aux repas à thème et aux ateliers culinaires ou de décoration de table.	% d'enfants participant aux ateliers DD (développement durable). Nombre ateliers ou sorties nature par trimestre. Nombre d'actions anti-gaspiillage réalisées. Nombre de projets de recyclage ou récupération de matériaux réalisés par trimestre. Feedback des enfants sur les activités environnementales
FAVORISER LE PLAISIR DE MANGER ENSEMBLE	Découverte de nouvelles saveurs et respect des menus équilibrés. Engagement des enfants dans la préparation, le partage et la convivialité des repas. Sensibilisation au bien-manger et à l'éducation alimentaire (apprentissage des règles de table, goût, diversité alimentaire).	% d'enfants goûtant de nouvelles saveurs. Nombre de repas à thème ou ateliers culinaires organisés par trimestre. % d'enfants participant activement aux ateliers liés au repas. Nombre retours positifs des enfants et familles sur les repas et activités.

6.2. Evaluation de l'accueil de loisirs

Chaque année, l'équipe pédagogique réalise une enquête sur le terrain pour mieux comprendre les besoins et envies des enfants, repérer ce qui leur plaît, et identifier les pratiques à ajuster, tant sur le plan pédagogique que pratique. Grâce à l'observation directe et aux échanges avec les enfants, nous adaptons notre accompagnement pour que chaque moment passé à l'accueil de loisirs soit enrichissant et épanouissant.

Par ailleurs, chaque année, une enquête de satisfaction est proposée aux familles (parents et enfants) afin de recueillir leur avis sur la qualité de l'accueil, des animations, des repas et goûters, ainsi que sur la relation avec l'équipe. Ces retours précieux nous permettent d'améliorer constamment nos services et de renforcer la confiance des familles

UN LIEU DE VIE, D'APPRENTISSAGES ET D'EXPERIENCES